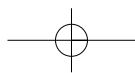
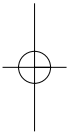
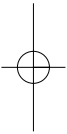


NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX  
DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

*Faire de la lutte contre le Sida  
une grande cause nationale en 2005*

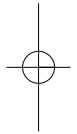
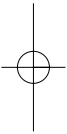




*« Dans le beau pays de France, le Sida tue toujours et que le VIH continue de s'insinuer dans les corps et dans les âmes ; (...) l'information, le préservatif, les traitements post-expositionnels et qu'un peu de vigilance et de sérieux peuvent venir à bout de la pandémie. (...) Le Sida se soigne incontestablement par la politique mais se soigne également incontestablement par l'amour et la solidarité, ni par la haine, ni par l'indifférence, ni par l'égoïsme ».*

**SHEILA**

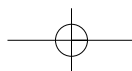
*Présidente d'honneur d'Elus Locaux Contre le Sida*

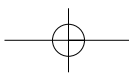
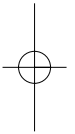
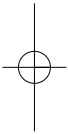
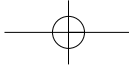


*« Grâce à votre mobilisation, je suis désormais certain que pour les combattants du Sida que nous sommes tous devenus, l'avenir dure toujours. »*

**Jean-Luc ROMERO**

*Président d'Elus Locaux Contre le Sida  
Président du collectif « Sida grande cause nationale 2005 »*





# NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX *contre le Sida*

*Sous le Haut Patronage de*  
**M. Jacques CHIRAC**  
Président de la République

HÔTEL DE VILLE DE PARIS

20 novembre 2004



RÉGION  
NORD  
PAS DE CALAIS



*sp* Schering-Plough

PAYS DE LA  
LOIRE

Région  
Poitou  
Charentes

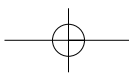
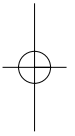
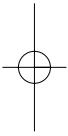
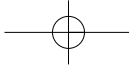


**MILDT**



GlaxoSmithKline

MAIRIE DE PARIS





## REMERCIEMENTS

A Dominique AGU, Jean-Bernard BOLVIN, Nicolas BOUCHER, Odette DROUDUN, William HO VAN CAM, Frédéric LATOUR, Adeline LENEVEU, Béatrice NOËLLEC, Michèle PARION, Claire PECQUEUR, André STAUT, Bastien VIBERT-VICHET, Laurent VIRET, Michèle VOISIN.

*les dévoués collaborateurs et bénévoles d'ELCS*

à Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Francine BAVAY, Xavier BERTRAND, Claude CHIRAC, Jean-Louis DEBRÉ, Jean GLAVANY, Nicole GUEDJ, Jean-Paul HUCHON, Alain JUPPÉ, Roger KAROUTCHI, Jacques PELLETIER, Bernard STASI, Nicolas SARKOZY

*pour leur constant soutien*

à Bertrand DELANOË,

*pour le soutien engagé qu'il a apporté  
à ces Neuvièmes États généraux*

à Sheila,

*pour sa constante et efficace action sur le terrain,  
aux côtés des élus d'ELCS*

à Hubert,

*mort du sida le 9 mai 1994.*



## **Le président, le trésorier, les membres du bureau, les adhérents des Elus Locaux Contre le Sida**

*remercient leurs partenaires financiers.*

### **Les institutions :**

- Direction générale de la santé
- Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies

### **Les régions :**

- Alsace
- Ile-de-France
- Languedoc-Roussillon
- Nord-Pas-de-Calais
- Pays-de-la-Loire
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

### **Les départements :**

- Essonne
- Hauts-de-Seine
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne
- Yvelines

### **Les villes :**

- Béthune
- Bobigny

- Bordeaux

- Drancy
- Levallois-Perret
- L'Hospitalet-du-Larzac
- Livry-Gargan
- Lyon
- Pantin
- Paris
- Perpignan
- Puteaux
- Toulouse
- Valréas
- Villepinte
- Woippy

### **Les entreprises :**

- GlaxoSmithKline
- La Voix du Nord
- Pfizer
- Schering Plough
- Smerep



## **BUREAU D'ELCS**

**Présidente d'honneur : SHEILA**

**PRÉSIDENT-FONDATEUR : Jean-Luc ROMERO**

Conseiller régional d'Ile-de-France  
Vice-président du CRIPS Ile-de-France

**CONSEILLER MÉDICAL D'ELCS,  
MEMBRE DU COMITÉ D'HONNEUR :**

**Dr Jacques LEBAS**

Président d'honneur de Médecins du Monde

**TRÉSORIER :  
Philippe LOHÉAC**

**VICE-PRÉSIDENT(E)S :**

**Jean-Marc BORELLO**

Délégué général du groupe SOS

**Philippe DUCLOUX**

1<sup>er</sup> adjoint au maire du XI<sup>e</sup> arr. de Paris, Conseiller régional d'Ile-de-France,

**Anthony MANGIN,**  
Adjoint au maire de Drancy

**Jean-Christophe MIKHAÏLOFF**

Conseiller municipal délégué du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris

**Richard TIBERINO,**

Conseiller général du Gard, adjoint au maire de Nîmes

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :**

**Frédéric TSITSONIS,**

Conseiller municipal de Montpellier

**SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS :**

**Michèle VOISIN,**

Adjointe au maire de Saint-Laurent-du-Var

**Annick MARGHERI,**

Adjointe au maire de Saint-Mandé

**Laurent ROSAIN**

Conseiller municipal d'Annecy

**Michèle PARION**

Assistante parlementaire

**SECRÉTAIRES NATIONAUX**

**Nicolas BOUCHER**

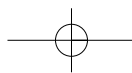
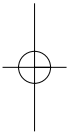
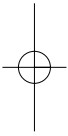
**Daniel CHAZAL**

Conseiller municipal de St-Martin-d'Hères

**Nathalie KOUBBI**

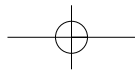
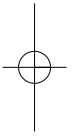
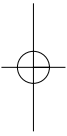
Conseillère municipale de Nanterre

**André STAUT**



## COMITE D'HONNEUR

M. Jean-Claude ABRIOUX, Docteur Bernard ACCOYER, M. Jean-Jacques AILLAGON, Mme Fadela AMARA, Mme Nicole AMELINE, M. Henri-Jean ARNAUD, M. Raymond-Max AUBERT, Mme Martine AUBRY, M. Dominique AUFFRET, M. Jean-Marc AYRAULT, Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, M. Edouard BALLADUR, Mme Brigitte BALLOT-LENA, M. Jacques BARROT, Mme Michèle BARZACH, M. Dominique BAUDIS, M. Pierre BEDIER, M. Jean-Michel BELORGEY, M. Pierre BERGE, M. Christian BERGELIN, M. Jean-Louis BERNARD, M. Michel BERSON, M. Jean-Louis BIANCO, M. Jérôme BIGNON, M. Bernard BIRSINGER, M. Eric BLANC, M. Patrick BLOCHE, M. Jean de BOISHUE, Mme Marie-Thérèse BOISSEAU, M. Pierre BONTE, M. Georges BORDONOVE, M. Jean-Marc BORELLO, M. Jean-Louis BORLOO, M. Franck BOROTRA, M. Bernard BOSSON, Docteur Claire BOUGARAN, M. Didier BOULAUD, Mme Emmanuelle BOUQUILLON, M. Bruno BOURG-BROC, M. Malek BOUTIH, M. Jean-Pierre BRARD, M. Dominique BUSSEAU, Pr. Christian CABAL, M. Henri CAILLAVET, Docteur Alain CALMAT, M. Robert CALMEJANE (†), M. Gilles CARREZ, Mme Anny CHANCEL, M. Hervé de CHARRETTE, M. Jean-Pierre CHEVENEMENT, Mme Régine CHOUKROUN, M. Alain CLARY, M. Georges COLOMBIER, M. Yves CONTASSOT, M. Jean-François COPE, Mme Edith CRESSON, M. Alain DANAND (†), M. Xavier DARCOS, Pr. Bernard DEBRE, M. Jean-Louis DEBRE, M. Jean-François DEHECO, M. Bertrand DELANOË, M. Miche DELEBARRE, M. Jean-Paul DELEVOYE, M. Christian DEMUYNCK, M. Léonce DEPRES, M. Jacques DONNAY, M. François DOUBIN, Pr. Philippe DOUSTE-BLAZY, M. Guy DRUT, Mme Elisabeth DUFOURCQ, M. Yves DUTEIL, M. Renaud DUTREIL, M. Frédéric EDELMANN, Docteur Xavier EMMANUELLI, M. Hubert FALCO, M. Alain FERRY, M. Luc FERRY, M. François FILLON, Pr. Françoise FORETTE, M. Raymond FORNI, M. Jean-Louis FOULQUIER, M. Bernard FOURNIER, Pr. Jean-Albert GASTAUT, M. Jean de GAULLE, M. Hervé GAYMARD, Pr. Marc GENTILINI, Mme Dominique GILLOT, M. Michel GIRAUD, M. Jean GLAVANY, M. Claude GOASGUEN, Docteur Bernard GRANJON, Pr. Claude GRISCELLI, M. François GROSIDIER, M. Jacques GUYARD, M. Edmond-Luc HENRY, M. François HOLLANDE, Mme Françoise HOSTALIER, M. Pierre-Rémy HOUSSIN, M. Jean-Paul HUCHON, M. Michel HUNAUT, M. Didier JAYLE, Mme Sylvie JOLY, M. Charles JOSSELIN, M. Alain JUPPE, Pr. Michel KAZATCHKINE, M. Bertrand KERN, M. Nacer KETTANE, Mme Florence KUNTZ, M. André LABARRERE, M. Brice LALONDE, M. Jack LANG, Mme Danielle LE ROUX, Docteur Jacques LEBAS, Docteur Philippe LEGRAS, M. Jacques LEGROS, M. François LEOTARD, Maître Corinne LEPAGE, M. Serge LEPELTIER, Mme Marie-Noëlle LIENEMANN, M. Antoine LION, M. Alain MADELIN, Mme Nicole MAESTRACCI, M. Martin MALVY, M. Noël MAMERE, Docteur Jacky MAMOU, M. Philippe MARCHAND, M. Thierry MARIANI, Maître Maud MARIN, M. Jean MARSAUDON, M. Patrice MARTIN, Mme Henriette MARTINEZ, Pr. Christiane MARTY-DOUBLE, M. Jacques MASDEU-ARUS, M. Marius MASSE, Pr. Jean-François MATTEI, M. Henri MAUREL, M. Pierre MAUROY, M. Roger MEÏ, M. Hamlaoui MÉKACHERA, M. Jean-Luc MELENCHON, M. Jean-Pierre MICHEL, Pr. Max MICOUD, Docteur Claude MONCORGE, M. Pierre de MONTVALLON, Mme Nana MOUSKOURI, Pr. Yves MOUTON, M. Roland NUNGESSER, M. Jean d'ORMESSON, Mme Christiana OWEN-JONES, Mme Françoise de PANAFIEU, M. Robert PANDRAUD, M. Michel PELCHAT, M. Jacques PELLETIER, M. Dominique PERBEN, M. Jean-Jacques de PERETTI, M. Pierre-André PERISSOL, Pr. Dominique PEYRAMOND, M. Patrick POIVRE d'ARVOR, Pr. Alain POMPIDOU, M. Christian PONCELET, M. Henri PUJOL, M. Jean-Pierre RAFFARIN, M. Jean-Bernard RAIMOND, M. Eric RAOULT, Mme Line RENAUD, M. Jean-Jacques ROBERT (†), M. Gilles de ROBIEN, Pr. Willy ROZENBAUM, M. Yves SAINT LAURENT, M. André SANTINI, M. Christian SAOUT, M. Nicolas SARKOZY, M. Jean de SAVIGNY, M. Maurice SCHUMANN (†), M. Philippe SEGUIN, M. Jean-Pierre SOISSON, M. Bernard STASI, M. Alex TAYLOR, M. Guy TEISSIER, M. Pierre TESTAS, M. Jean TIBERI, M. Jacques TOUBON, Mme Catherine TRAUTMANN, M. Georges TRON, M. Daniel VAILLANT, Mme Vanda de VASCONCELOS, M. Philippe VASSEUR, Mme Simone VEIL, Mme Dominique VERSINI, Mme Françoise de VEYRINAS, Mme Dominique VOYNET, M. Antoine WAECHTER, M. Pierre-André WILTZER, M. Eric WOERTH.



## SOMMAIRE

### FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA UNE GRANDE CAUSE NATIONALE EN 2005

<b>PRÉSENTATION ET ACCUEIL DES INTERVENANTS,</b> par <b>M. Jean-Luc ROMERO</b> , président d'ELCS, président du collectif "Sida grande cause nationale 2005" .....	17
<b>MESSAGE DE M. JACQUES CHIRAC</b> , Président de la République, lu par <b>M. Philippe LOHÉAC</b> , trésorier d'ELCS .....	18
<b>OUVERTURE DES 9<sup>èmes</sup> ÉTATS GÉNÉRAUX D'ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA</b> , par <b>M. Jean-Louis DEBRÉ</b> , président de l'Assemblée nationale .....	20
<b>INTERVENTION DE M. PHILIPPE DOUSTE-BLAZY</b> , ministre des solidarités, de la santé et de la famille .....	23
<b>INTERVENTION DE M. JEAN-PAUL HUCHON</b> , président du Conseil régional d'Ile-de-France .....	28
<b>MESSAGE DE M. BERTRAND DELANOË</b> , maire de Paris .....	31
<b>LUTTE CONTRE LE SIDA : DE LA PRIORITÉ AUX OBJECTIFS DE SANTÉ PUBLIQUE</b> , par <b>M. Christian SAOUT</b> , président de AIDES .....	33
<b>SIDA, ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES</b> , par <b>M. Willy ROZENBAUM</b> , président du Conseil national du Sida ....	39

## TABLE RONDE

### LE SIDA SE SOIGNE AUSSI PAR LA POLITIQUE

Animateur :

**M. Jean-Christophe MIKHAÏLOFF**, vice-président d'ELCS, conseiller municipal délégué du XI<sup>e</sup> arr. de Paris ..... 46

**Intervention de Mme Corinne LEPAGE**, ancienne ministre, présidente de Cap 21 ..... 46

**Intervention de Mme Anne HIDALGO**, conseillère régionale d'Ile-de-France, 1<sup>re</sup> adjointe au maire de Paris, présidente du CRIPS d'Ile-de-France .....47

**Intervention de M. Michel ALEX**, maire de Chalon-sur-Saône.....48

**Intervention de M. Bernard STASI**, président de la mission de préfiguration de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité .....51

**Intervention de M. Luc BARRUET**, directeur de Solidarité Sida .....52

**Intervention de M. Jean-François CHASSAGNE**, président du SNEG ..55

**Questions de la salle** ..... 56

**MESSAGE DE MME NICOLE BORVO**, sénatrice de Paris .....58

**INTERVENTION DE MME NICOLE GUEDJ**, secrétaire d'Etat aux droits des victimes .....59

**INTERVENTION DE MME MARIE HUMBERT** .....61

**« PRÉSENTATION DU PLAN GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ILLICITES, LE TABAC ET L'ALCOOL »,** par **M. Didier JAYLE**, président de la MILDT.....62

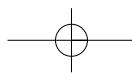
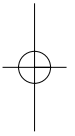
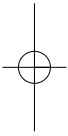
**INTERVENTION DE SHEILA**, présidente d'honneur de ELCS.....65

**INTERVENTION DE M. JEAN-LUC ROMERO**, président de ELCS 66

**CLÔTURE DES NEUVIÈMES ETATS GÉNÉRAUX D'ELCS**, par **M. Nicolas SARKOZY**, ancien ministre, député des Hauts-de-Seine, président de l'UMP .....72

## ANNEXES

- Remerciements ..... 7
- Bureau d'ELCS ..... 9
- Comité d'Honneur ..... 11
- Manifeste ..... 75
- Le combat pour la vie ..... 77
- Bulletin d'adhésion ..... 79
- Photos ..... 43-44-45





NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

# NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

HÔTEL DE VILLE DE PARIS

20 NOVEMBRE 2004

(La séance est ouverte à 9 heures)

## *Faire de la lutte contre le Sida une grande cause nationale en 2005*

**Jean-Luc ROMERO** (*Président d'Elus Locaux Contre le Sida, Président du collectif Sida grande cause nationale 2005*) – Mesdames et Messieurs, chers amis, le Premier Ministre décidera dans les prochains jours de faire ou non de la lutte contre le Sida une grande cause nationale pour 2005. Nous nous battons à cette fin depuis deux ans et demi. Cette manifestation est la dernière avant que cette décision ne soit prise. Nous l'appelons de nos vœux tant nous sommes persuadés que le Sida se soigne également par la politique. Je vous remercie tous pour votre présence.

NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

## MESSAGE DE M. JACQUES CHIRAC,

*Président de la République*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, à l'approche de la Journée mondiale contre le Sida, les Etats Généraux de votre association sont cette année encore un moment privilégié où nombre d'élus vont réaffirmer toute leur mobilisation et participer à la sensibilisation de nos concitoyens contre ce terrible fléau. Je suis très heureux de saluer tous les participants de cette manifestation. Je félicite ses organisateurs pour leur initiative.

### Lutte contre le sida : la nécessité d'une mobilisation exceptionnelle à l'international

Plus de vingt ans après le début de l'épidémie, le Sida continue de gagner du terrain. Quarante millions de personnes sont atteintes dans le monde. L'an dernier, cinq millions de femmes, d'hommes et d'enfants ont été contaminés par le virus du Sida et trois millions en sont morts. Cette épidémie détruit les forces vives de nations entières et cause de terribles ravages démographiques, sociaux et économiques. Seule une exceptionnelle mobilisation internationale pourra nous permettre d'enrayer son effrayante progression. Elle doit associer les Etats, les chercheurs, les acteurs sociaux et associatifs mais aussi tous les responsables politiques. Cette année encore, la France ne ménagera pas ses efforts pour mobiliser la communauté internationale autour de cette urgence mondiale en organisant le combat sur les fronts de la prévention et des soins qu'on ne songe plus à dissocier. Des millions de personnes dans les pays les plus touchés par la maladie, et qui sont souvent les plus pauvres, continuent d'être exclues des traitements. Pour y remédier, nous devons redoubler nos efforts. La France a ainsi triplé sa participation annuelle à cet instrument essentiel qu'est le Fonds mondial. Elle se bat pour organiser les ressources en répartissant l'effort entre l'Europe, les Etats-Unis et le reste du monde.

### Elaboration d'une stratégie européenne de recherche vaccinale

En vingt ans, les progrès thérapeutiques ont été spectaculaires. Pour autant, si les thérapies permettent de contrôler l'infection, elles ne constituent pas encore des voies de guérison. La maladie ne pourra être vaincue qu'avec la mise au point d'un vaccin. C'est le sens de l'initiative importante prise lors du sommet du G8 de Sea Island au mois de juin dernier avec l'inscription de la recherche d'un vaccin contre le Sida parmi les priorités de la communauté internationa-

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

le. Pour répondre à cette ambition, la France entend jouer un rôle moteur dans l'élaboration d'une véritable stratégie européenne de recherche vaccinale. A l'invitation de Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Santé et de la Protection sociale, et de François Daubert, Ministre délégué à la Recherche, les Ministres de la santé européens les plus engagés dans la recherche d'un vaccin contre le Sida se sont réunis à Paris le 19 octobre dernier afin de définir ensemble les modalités d'un engagement européen reposant sur une coordination des efforts des laboratoires de recherche et sur la mutualisation des résultats obtenus.

### L'information et la prévention : remèdes contre la reprise de l'épidémie

En France même, la mobilisation ne doit pas faiblir. L'épidémie continue de progresser et la vigilance de trop de nos concitoyens se relâche. Pour atteindre l'objectif inscrit dans la Loi de santé publique de réduire de 20 % l'incidence des cas d'infection d'ici 2008, il faudra sans cesse améliorer l'information du public car, malgré les traitements, le Sida tue encore. L'an dernier, 493 personnes en sont mortes. La prévention et le dépistage précoce ne font plus partie des réflexes d'un nombre croissant de jeunes. Cela se traduit par une reprise des comportements à risques, une évolution alarmante qui concerne également d'autres pays d'Europe de l'Ouest. L'an dernier, 2 300 personnes ont été contaminées dans notre pays et 1 400 cas nouveaux se sont déclarés.

### La lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes touchées par le VIH

Je souhaite également que l'on s'occupe mieux des personnes malades. Il faut lutter sans relâche contre les discriminations dont elles peuvent être les victimes. Ce sera l'une des missions essentielles de la Haute Autorité qui sera prochainement mise en place mais nous devons aussi progresser dans d'autres domaines. Ainsi, notre système de soins et d'hébergement ne s'est pas suffisamment adapté aux conséquences de l'amélioration des traitements. Nous devons inventer de nouvelles solutions pour les personnes dont l'état de santé ne leur permet pas de rester à domicile ou dans des appartements thérapeutiques mais qui ne relèvent pas pour autant d'une hospitalisation continue ni de soins de longue durée. C'est avec les associations, dont je tiens à souligner le courage et la combativité, que le Ministère de la Santé et de la Protection sociale doit entreprendre cette lutte. Les associations s'attaquent à l'ignorance, elles combattent la marginalisation. Leur action s'est révélée déterminante pour démontrer l'indispensable prise de conscience de la société et pour faire reconnaître la dignité et les droits fondamentaux des malades. Je veux leur dire et je veux vous dire toute ma solidarité et mon soutien.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

# OUVERTURE DES NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX

*par Monsieur Jean-Louis DEBRÉ,  
Président de l'Assemblée nationale*

**Jean-Louis DEBRE** (*Président de l'Assemblée nationale*) - Voilà bientôt dix ans que les Etats Généraux des Elus locaux contre le Sida existent. C'est toujours avec espoir que nous nous retrouvons mais toujours également avec lucidité et avec angoisse. En effet, l'infection par le VIH reste aujourd'hui dans le monde une des maladies les plus graves et les plus répandues. Le Président de la République vient dans son message d'en rappeler le terrible bilan. Loin d'être en voie d'éradication, la pandémie s'étend à des continents entiers et progressent dans des pays jusqu'ici moins touchés. Des millions de personnes sont affectées avec des conséquences désastreuses sur leur vie, sur leur famille, voire sur l'économie de régions entières. Cette épidémie nous concerne tous. Cette épidémie nous touche tous. Encore et toujours, hélas, elle nous interpelle. Encore et toujours, hélas, elle frappe nos amis, elle nous frappe. Encore et toujours, hélas, elle n'épargne personne. Oui, le Sida doit être une cause nationale pour l'année 2005 et je souhaite que le gouvernement décide qu'il en soit ainsi.

## Le sida : une maladie qui progresse encore et toujours

Dans l'Europe de l'Ouest seule, si le nombre de personnes atteintes par le Sida a continué de baisser, c'est grâce à l'accès à des traitements plus efficaces et plus disponibles. L'infection s'est cependant accrue avec 540 000 cas en 2001 et 580 000 en 2003 selon les chiffres de l'OMS qui incrimine une baisse dans l'effort de prévention. La progression est encore plus spectaculaire dans les pays d'Europe de l'Est, dont je rappelle que dix d'entre eux viennent de rejoindre notre Union européenne. En France, ici, dans notre pays, nous ne constatons pas de recul de la maladie. Certaines catégories de population, au contraire, comme les femmes issues de l'immigration ou encore les jeunes moins sensibilisés aux pratiques de prévention, sont aujourd'hui plus à risques qu'hier. Il est donc indispensable qu'un aiguillon soit toujours là pour réveiller une volonté qui sinon, par lassitude, pourrait s'endormir.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

## Lutte contre le sida : un devoir de solidarité nationale

Votre association, vos Etats Généraux, jouent ce rôle et le jouent bien. Jean-Luc Romero, votre Président, s'y consacre avec passion et intelligence. Cependant, vous ne pouvez rien et nous ne pouvons rien si nous ne sommes pas unis tous ensemble pour cette grande cause nationale. Le rôle de votre association est d'autant plus nécessaire que cette année, votre thème central concerne particulièrement les élus : « le Sida se soigne aussi par la politique ». Sont impliquées la politique d'aide à la lutte contre la pandémie à l'échelle internationale et la politique nationale de dépistage, de prévention, de soin et de santé publique au niveau local. C'est bien d'abord un devoir de solidarité nationale que de se rassembler pour lutter contre cette maladie.

## La forte implication financière de la France aux côtés des pays du sud

La France s'y est impliquée très tôt aux côtés des pays en développement afin de répondre à l'épidémie. Depuis une quinzaine d'années, elle a soutenu et financé des actions très diverses dans plus de trente pays. Dès l'arrivée de traitements efficaces contre le VIH, elle s'est prononcée au sein des instances internationales pour que ces médicaments soient rendus accessibles à tous les malades. C'était le sens de l'appel lancé par le Président de la République en 1997 puis du lancement du Fonds de solidarité thérapeutique internationale. Je ne reprendrai pas ici le détail de nos engagements financiers internationaux. Je me contenterai de souligner que depuis le Sommet millénaire de l'an 2000, la contribution française pour la lutte contre le VIH dans les pays en développement qui était alors de 15 millions d'euros par an a été décuplée à 150 millions d'euros par an.

## Le rôle moteur de l'Assemblée nationale

C'est surtout aux niveaux local, départemental, régional et national que les hommes politiques, dont je suis, doivent assumer leur responsabilité. Il ne s'agit pas simplement de se tourner vers l'extérieur mais de pointer du doigt vers nous. Pour ce qui concerne l'Assemblée nationale, j'ai relancé en 2002 l'activité du Groupe d'étude parlementaire sur le Sida. Le travail de ses membres, sous l'impulsion de son Président le député Jean-Claude Lefort, montre à quel point cela était nécessaire. De la même façon, les parlementaires se sont emparés de la politique de santé publique en votant une loi qui fixe des objectifs, notamment dans le domaine de la lutte contre le Sida portée en objectif prioritaire. Ils ont aussi créé de nouveaux outils en ce sens. La collaboration entre le Ministre de la Santé et l'Assemblée nationale est parfaite car lui comme nous pensons que la grande cause nationale est le Sida.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**La commune : échelon local le mieux adapté pour conduire une politique de santé publique efficace**

D'aucuns pourraient affirmer que l'Assemblée nationale pourrait faire plus dans ce domaine mais il existe un autre niveau essentiel pour lutter contre le Sida et qui n'est pas forcément l'enceinte parlementaire, même si nous y montrons la direction à suivre. Ce rôle incombe aux élus locaux qui ont une importance fondamentale dans cette lutte. Le niveau territorial le mieux adapté pour parler de santé publique est selon moi la commune ou la communauté de communes. Je souhaite d'ailleurs qu'il existe un jour un bureau décentralisé des Elus locaux contre le Sida afin que l'on puisse parler dans toutes les communes de France de ce problème. Je souhaite que vous puissiez un jour tenir des Etats qui ne seront pas généraux mais départementaux ou communaux. C'est au niveau des communes que l'on connaît en effet l'ensemble des partenaires, ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui peuvent intervenir. C'est là l'un des rôles-clés des élus locaux que de savoir mettre autour d'une table commune toutes les personnes concernées par une même problématique : associations, institutions, professionnels, usagers et citoyens.

**Le nécessaire mobilisation de tous les élus sans considération partisane**

Aujourd'hui, les grandes déclarations ne suffisent pas, les intentions ne suffisent plus. Si le Sida est déclaré grande cause nationale en 2005, cela n'aura de signification, d'intérêt et de conséquences que si tous les élus, quelle que soit leur appartenance politique, se rassemblent et se mobilisent pour cet appel et se relaient pour éclairer dans chaque commune de France nos concitoyens qui sont bien souvent encore trop nombreux à ne pas regarder en face cette maladie.

**Exemples d'actions menées à Evreux**

Permettez-moi de prendre un exemple qui concerne ma ville, Evreux. Aujourd'hui, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales a proposé que la municipalité soit responsable de l'organisation et du suivi des programmes de santé publique, notamment dans le domaine du Sida. Je l'ai accepté. Le financement sera assuré par cette même DRASS et par l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie mais la mairie s'est impliquée pour faire en sorte que le programme décidé soit suivi par des adjoints au maire et des élus. Il importe qu'il existe beaucoup d'autres exemples de ce type. Je souhaiterais d'ailleurs qu'un document reprenne l'ensemble des actions engagées par toutes les communes de France dans ce domaine. Il nous permettrait, à nous, maires, d'avoir des idées. Enrichissons-nous des idées des autres.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**Le sida doit mobiliser l'ensemble des acteurs de terrain**

De la même façon, je rappellerai que les régions ont également une compétence importante sur le plan de la santé. A elles aussi de s'emparer de cette lutte contre le Sida. C'est par la mobilisation de tous, des élus, des professionnels médicaux et techniques et des responsables politiques que l'objectif d'endiguer enfin ce terrible fléau pourra être atteint. Je voudrais venir parmi vous à l'avenir seulement avec espoir et non plus également avec inquiétude ou angoisse. Je suis intimement persuadé que les hommes politiques retrouveront leur crédibilité si, en ce domaine particulier, ils peuvent agir ensemble. Le Sida doit mobiliser l'ensemble des acteurs de terrain, chacun sur son territoire. A vous de nous mobiliser davantage. A vous, cher Jean-Luc Romero, de bousculer les résignés et les blasés. A vous tous de nous rassembler au-delà des frontières politiques pour la lutte contre le Sida. Oui, le Sida est une grande cause nationale.

Cher Jean-Luc, je vous remercie du fond du cœur de m'avoir invité et je souhaite que cette matinée de travail soit naturellement efficace mais également fraternelle.

**INTERVENTION  
DE M. PHILIPPE DOUSTE-BLAZY**

*Ministre de la Santé et de la Protection sociale*

**Philippe DOUSTE-BLAZY** (*Ministre de la santé, de la protection sociale et de la famille*) - Je voudrai dire à tous les élus ici présents combien, en tant que Ministre de la Santé, je peux concevoir l'importance de la permanence de l'action de proximité et de terrain. Je connais le travail réalisé dans vos villes et vos régions et la mobilisation des associations de malades qui ont, en expliquant la gravité de la situation, mobilisé les élus. Ce sont toujours elles qui maintiennent notre vigilance afin que la médecine évolue.

*Des militants d'Act Up font irruption en dénonçant âprement l'inaction du gouvernement en matière de lutte contre le Sida. Monsieur Jean-Luc Romero, qui est le seul élu à avoir rendu publique sa séropositivité, juge cette attitude inadmissible et les invite à agir plus courageusement lors des manifestations du Front National et non au sein des associations qui luttent contre le Sida comme ELCS.*

J'ai toujours eu énormément de respect pour les personnes qui souffrent. Je ne partage pas cette violence mais, face à des actions dont on peut juger les résultats trop longs à advenir et face à une épidémie sans précédent dans l'histoire, je comprends que la fatigue, l'écoeurement et la colère puissent conduire à ce genre d'actions. Il participe de ma mission d'être à l'écoute de tous les avis.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

Trois me paraissent devoir être particulièrement soulignés. Tout le monde croit que la question du Sida est réglée. L'opinion publique française se désintéresse du sort des pays du Sud qui sont les plus touchés. Il est vrai cependant qu'il existe depuis maintenant quinze ans des traitements extraordinairement plus efficaces. Les trithérapies ont modifié profondément le diagnostic et la vie quotidienne des malades.

### L'état du sida aujourd'hui : une réalité contrastée

La fragilité de nos victoires dans les luttes contre les épidémies est une constante de notre histoire. Rares sont toutefois les maladies infectieuses qui sont vaincues en l'absence de vaccin. Même en la possession d'un vaccin, le chemin reste parfois long avant l'éradication complète d'un virus. Le Sida reste en France une priorité de santé publique qui nécessite l'engagement de tous. Avec Philippe Bertrand, nous savons aujourd'hui, grâce au premier bilan de la déclaration obligatoire de l'infection au VIH et grâce à la première enquête réalisée avec l'ANRS sur la vie des malades en France, qu'en 2003 5 000 personnes ont appris dans notre pays leur séropositivité et qu'environ 100 000 personnes vivent aujourd'hui avec le VIH. Ce chiffre qui révèle une apparente stabilité masque une réalité contrastée pour les populations les plus exposées.

### Un constat : la relative maîtrise de l'épidémie chez les usagers de drogue

Aujourd'hui, l'épidémie est pratiquement maîtrisée chez les usagers de drogue. C'est en 1993, en collaboration avec le Ministre de l'Intérieur de l'époque, Monsieur Charles Pasqua, qui avait accepté de ne mettre aucun policier autour des bus d'échange de seringues et la mise en place d'un certain nombre d'actions de prévention, que nous avons fait baisser l'incidence du taux de VIH et d'hépatites B et C chez les toxicomanes.

### Développement des IST et augmentation des cas de contamination au VIH chez les homosexuels : les conséquences d'une reprise des comportements à risque

L'épidémie est cependant particulièrement préoccupante chez les personnes homosexuelles qui représentent 21 % des nouveaux diagnostics. Dans la moitié des cas, la transmission a eu lieu moins de six mois avec le diagnostic. D'autres indicateurs déjà disponibles montrent la recrudescence des comportements à risque. Le développement des infections sexuellement transmissibles s'est confirmé en 2003 : à côté de la gonococcie et de la syphilis, on observe



## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

l'émergence de nouvelles infections sexuellement transmissibles comme la lymphogranulomatose vénérienne. En 2003, parmi les personnes homosexuelles ayant contracté la syphilis, plus de la moitié étaient séropositifs. Les estimations situent dorénavant la prévalence de l'infection au VIH chez les personnes homosexuelles à 12 %. Sachant que les infections sexuellement transmissibles favorisent la transmission du VIH, nous pouvons mesurer le danger que court une personne homosexuelle ayant des rapports sexuels non protégés.

### Renforcement des campagnes d'information en direction des gays

C'est pourquoi nous avons cette année multiplié les campagnes d'information et de dépistage du VIH et de la syphilis en direction de cette population avec l'aide d'associations intervenant dans des lieux gays. Une campagne télévisée a alerté des dangers représentés par des rapports sexuels non protégés en invitant à rester fidèle au préservatif. Cette campagne, qui met en scène une personne homosexuelle dans un lieu de rencontre, sera diffusée de nouveau à l'occasion du 1er décembre. Le plan de lutte contre le VIH et les IST 2005-2008 prévoit également de renforcer les actions de prévention en direction des personnes homosexuelles et d'améliorer encore leur qualité en favorisant le renouveau des stratégies et des actions inter-associatives. Force est toutefois de constater que ces actions ne suffiront pas sans une très forte mobilisation de la communauté homosexuelle qui a su par le passé montrer l'exemple.

### La prévention doit s'appliquer aux personnes sérpositives

Cette érosion de la prévention n'est pas propre à la France. Elle tient en partie à l'amélioration de la qualité de vie et à l'évolution de la perception de la maladie depuis l'introduction des trithérapies. C'est donc une véritable alerte et un appel à la mobilisation que je souhaite lancer aujourd'hui. La prévention doit également s'appliquer aux personnes séropositives pour lesquelles la contrainte d'une protection systématique est parfois difficile à supporter sur de longues années. La prévention doit faire partie intégrante de leur prise en charge.

### Dépistage et prévention : deux priorités face à la forte augmentation des contaminations au VIH chez les hétérosexuels

Cependant, aujourd'hui, les personnes qui s'infectent par voie hétérosexuelle représentent plus de la moitié des cas. Parmi elles, 60 % sont des femmes et 47 % ont la nationalité d'un pays d'Afrique subsaharienne. En France, nous devons protéger les étrangers infectés par le VIH. Ils doivent avoir accès à une

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

prise en charge. Les indicateurs disponibles, notamment dans le cadre de l'enquête Vespa de l'ANRS, montrent que l'accès au dépistage et au traitement des femmes africaines est satisfaisant. La grossesse est souvent le motif du recours au dépistage. En revanche, il faut accentuer les efforts au niveau des hommes qui sont dépistés trop tardivement, souvent au stade du Sida. Les campagnes de dépistage télévisées ont récemment mis en scène, pour la première fois, des femmes africaines. La campagne de juillet qui sera rediffusée prochainement s'adresse précisément aux migrants. L'INPS a développé un programme de communication novateur et complet qui mobilise des vedettes africaines, selon mon souhait. Un accès large aux outils d'information et aux préservatifs sera également maintenu. Au cours des deux dernières années, plus de vingt millions de documents (brochures, cassettes, CD...), dix millions de préservatifs masculins et 1,2 million de préservatifs féminins ont été distribués gratuitement. Près de 85 millions de préservatifs sont vendus chaque année. Il nous faut nous rappeler de l'opération « Préservatifs à un franc » menée de 1993 à 1995 dans nos pharmacies.

### La solidarité vis-à-vis des personnes touchées

Il importe également de favoriser la solidarité vis-à-vis des malades. Le visage de l'épidémie a évolué, comme celui de la maladie. Les traitements antirétroviraux ont transformé le diagnostic des patients. La mortalité a chuté et le Sida est devenu une maladie chronique générant de nouveaux besoins. Comme le souligne l'enquête Vespa, l'annonce de la séropositivité, les traitements et leurs effets indésirables, l'incertitude sur le long terme et parfois encore des manifestations de discrimination dans la vie quotidienne sont difficiles à supporter. Celles-ci sont cependant toujours présentes, notamment aux Antilles et en Guyane. Bien qu'appartenant à des groupes sociaux très différents, les personnes séropositives sont souvent en situation de fragilité familiale et sociale. Le maintien des liens sociaux, de l'emploi et de l'insertion professionnelle constitue un enjeu majeur et les actions dans ce domaine restent encore trop ponctuelles.

### Inscription à la nomenclature de plusieurs actes

A la demande des associations de malades, je suis intervenu pour que l'ANRS examine en urgence les demandes d'inscription à la nomenclature de plusieurs actes. Afin notamment de mieux prendre en charge les lipoatrophies faciales, source de préjudices social, esthétique et psychologique, la technique de Coleman a été inscrite à la nomenclature en février 2003. La technique de comblement par Newfill sera également bientôt remboursée. L'ANRS a récemment émis un avis favorable sur l'indication de l'ostéodensitométrie et sur les tests génotypique de résistance du VIH et du dosage plasmatique des antirétroviraux. J'ai travaillé des heures sur ces trois sujets.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

## Sida et désir d'enfant

Afin de répondre au désir d'enfant chez les couples sérodifférents où l'homme est porteur du virus, le Ministère de la Santé développe des centres de procréation médicalement assistée dans un contexte viral. Douze services existent à ce jour et le délai de prise en charge pour une PMA est identique à celui de la population générale. Grâce à la qualité de la prise en charge des femmes séropositives, la transmission materno-fœtale a quasiment disparu et le nombre de femmes suivies dans le cadre d'une grossesse a triplé en l'espace de dix ans.

## Un fort besoin d'accompagnement social

Le besoin de soutien et d'accompagnement social est également marqué. Des permanences d'accueil et de soutien assurées par des associations existent dans plus de 70 départements. Nous avons créé, en 2004, 75 places supplémentaires d'appartements de coordination thérapeutique dont le nombre est ainsi porté à 575, soit une augmentation de 30 %. Pour 2005, 150 places seront créées au titre de la loi de financement de la Sécurité sociale qui vient d'être votée. Les crédits du Ministère de la Santé se portent à 64 millions d'euros.

## Solidarité internationale et baisse du prix des traitements

La solidarité internationale doit enfin mériter notre attention. Je pars dans quelques heures au Sénégal où nous allons, grâce au Président de la République, pouvoir annoncer que nous allons transposer dans notre droit français le texte de l'OMS du 31 août 2003. La France sera le second pays à le faire après l'Australie. Ce texte affirme que toutes les licences des médicaments qui appartiennent notamment au domaine antirétroviral seront obligatoirement données aux pays en voie de développement afin qu'ils puissent produire des médicaments génériques. Le coût d'un antirétroviral se porte aujourd'hui à 14 000 dollars par an et par malade. Ce système permet d'en réduire le coût à 300 dollars par an et par malade. Des millions de personnes pourraient ainsi être soignées.

## Des sujets de société au-delà du sida

Simone Veil avait l'habitude de dire que le Ministère de la Santé n'est pas un ministère comme les autres. De fait, le Ministère de la Santé est le ministère de ceux qui souffrent, qui sont exclus, qui sont malades ou dont la vie a soudainement basculé. Je ressens cette responsabilité qui témoigne également d'un très important besoin d'évolution sociétale. Le Sida porte avec lui d'autres sujets

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

sociétaux. Nous te remercions, Jean-Luc, de porter aussi brillamment et simplement ces préoccupations. Je voudrais également saluer Madame Humbert grâce à laquelle les parlementaires de tous les partis politiques réunis, vont voter, à leur initiative, une loi sur la fin de vie. Je sais que vous considérez cette loi comme insuffisante mais il s'agit d'un premier pas vers le sujet majeur de la dignité en fin de vie. C'est grâce à votre geste, qui fut un acte d'amour, que cette avancée a été rendue possible. Ces modifications sociétales, auxquelles le Ministère de la Santé est souvent lié, sont fondamentales en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Enfin, à titre personnel et en tant que Ministre de la Santé, je souhaite sincèrement que nous arrivions à déclarer la lutte contre le Sida grande cause nationale en 2005 en raison des effets qui seront ainsi produits au plan national mais surtout afin que nous montrions l'exemple au plan international.

## INTERVENTION DE M. JEAN-PAUL HUCHON

*Président du Conseil Régional d'Ile-de-France*

**M. Jean-Paul HUCHON** (*Président du Conseil Régional d'Ile-de-France*) - Monsieur Romero, vous symbolisez la permanence de la lutte contre le Sida et peut-être davantage encore son caractère transversal au-delà des sensibilités politiques. Nous tenons beaucoup à cette union. Nous menons ce combat ensemble au Conseil Régional, parfois contre des voies fortes et désagréables, mais toujours unis. Je souhaite également faire part de ma sympathie à l'égard des représentants officiels et des élus ici présents dont l'action est importante et à l'égard des associations qui se battent sur le terrain.

### L'indifférence comme refus de la réalité

J'étais venu il y a quelques années dans ces Etats généraux afin d'exprimer une forte colère face à la recrudescence de l'épidémie, au relâchement de la prévention et à l'idée pernicieuse et fautive que le Sida ne serait bientôt plus qu'une cause appartenant au passé. Aujourd'hui, en 2004, s'ajoute à cette colère la crainte que, particulièrement dans la région que je préside, le relâchement des consciences ne remette en cause les acquis enregistrés dans nos luttes communes. Je suis inquiet de cette indifférence nouvelle qui semble refuser la réalité et qui n'est qu'une forme de faiblesse. Pourtant, cette lutte que nous menons depuis des années ne tolère aucune trêve.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**Ile-de-France : des chiffres inquiétants**

Les premiers résultats du dispositif de surveillance des infections du VIH mis en place en 2003 vont être publiés dans les jours qui viennent par l'Observatoire Régional de la Santé. Ces chiffres sont alarmants, inquiétants et odieux. Ils nous apprennent qu'entre mars et décembre 2003, plus de 1 000 cas de séropositivité ont été enregistrés en Ile-de-France et que cette pandémie, que d'aucuns ont crû pendant longtemps circonscrite, avec une hypocrisie mal déguisée, aux seules personnes homosexuelles, touche aujourd'hui une large majorité d'hétérosexuels dont 48 % de femmes. Depuis le début de l'épidémie, c'est donc 26 000 cas qui ont été enregistrés en Ile-de-France, soit 45 % des cas diagnostiqués dans notre pays, chiffre record dont nous nous passerions évidemment. Aujourd'hui dans le monde, on estime à 38 millions le nombre de personnes infectées par le VIH, parmi lesquelles 18 millions de femmes. Notre responsabilité, à nous, responsables politiques, face à cette épidémie funeste, est d'avoir le courage de dire que, même si les choses ont avancé, même si les efforts sont renouvelés, ils ne sont pas suffisants. Ces résultats ne sont pas bons. Il faut oser dire, en européens convaincus, qu'il est insupportable de voir les pays d'Europe de l'Est ravagés par le Sida. Il faut également continuer à alerter les consciences sur ce qui se passe en Afrique et en Asie, particulièrement en Chine.

**Le Crips : outil majeur de la prévention contre le sida, outil à renforcer**

Les élus d'Ile-de-France ont pris conscience de l'urgence de ce combat. L'honneur de la région, qui est à sa pointe, est d'avoir créé en 1987 le Centre Régional d'Information et de Prévention contre le Sida et d'en avoir fait un outil majeur. Il constitue aujourd'hui un moyen de lutte efficace et reconnu, un outil qui a changé la vision sur la pandémie et les malades. J'ai eu l'ambition de poursuivre et d'amplifier cette action engagée par mon prédécesseur. Depuis 1998, nous avons doublé la dotation budgétaire du CRIPS. Il s'élève ainsi aujourd'hui à plus de quatre millions d'euros. Nous continuerons à porter ces efforts sans relâche avec des moyens plus importants encore. L'année 2005 verra une nouvelle progression du budget du CRIPS qui a reçu des centaines de milliers de jeunes au cours des dernières années dans ses locaux de la Tour Montparnasse.

**« Amendement Romero » :  
un volet de prévention contre le Sida est inclus  
dans tous les accords de coopération internationale**

Nous avons également inclus dans tous nos accords de coopération internationale, sur la base d'un amendement dit « Amendement Romero » voté à l'unanimité, un volet de prévention contre le Sida. Des partenariats nous lient avec

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

les provinces de Santiago du Chili, de Johannesburg et aussi en Mauritanie, au Sénégal, à Madagascar et partout où nous sommes présents dans le monde.

### De nombreux signes d'espoir

De tels efforts, qui sont exemplaires pour notre région, ne méritent cependant ni reconnaissance ni éloge. Il s'agit d'une exigence éthique et d'un devoir moral. Il nous faut encore du courage pour croire à la victoire mais nous pouvons peut-être, malgré tout, y croire. J'y crois pour ma part lorsque je me déplace dans les associations, notamment cette association qui réunit, en Seine-Saint-Denis, plus de 300 femmes africaines qui s'informent et s'entraident sur ce sujet avec l'appui du Conseil régional et de la municipalité. Je veux y croire également lorsque je vois que le Festival Solidays a accueilli cette année le chiffre record de 150 000 jeunes que j'ai vus, lors d'une célébration, s'allonger sur le sol sous une pluie battante. J'y crois encore face à l'annonce de l'Unicef que la combinaison de deux médicaments a fortement réduit le taux de mortalité chez les enfants contaminés. J'y crois en outre quand j'apprends que des essais de type 3 peuvent être pratiqués en nous donnant l'espoir d'un avenir peut-être plus serein. J'y crois de plus quand je nous vois, comme aujourd'hui, comme hier et comme il y a dix ans, tous réunis, toutes formations politiques républicaines confondues. Même si je comprends la colère des uns ou des autres, je ne pense pas que ce soit ici qu'il faille la manifester. Cette assemblée ne comprend que des élus qui ont choisi, parfois en prenant des risques personnels, de se battre contre cette pandémie. J'y crois donc quand je vois Jean-Luc Romero, dont l'engagement nous impose une forme d'humilité et un respect profond et qui place toujours la dignité humaine au cœur de ses revendications. Je vous remercie de nous le faire partager avec autant de simplicité et de porter ce patrimoine de vos luttes avec autant de modernité et d'efficacité.

Nous attendons comme vous la proclamation de la lutte contre le Sida en tant que grande cause nationale 2005. Je pense que nous sommes prêts du but.

### Le Sida ne doit pas rendre tout amour malheureux

Enfin, à vous tous qui êtes ici présents, je voudrais dire que tous ces chiffres, tous ces dispositifs de prévention, tous ces combats ne doivent jamais entamer l'une des plus belles choses de l'existence qui est l'amour mais au contraire doivent préserver la qualité de cet amour. Je n'ai jamais partagé la conviction d'Eluard reprise par Brassens selon laquelle « il n'y a pas d'amour heureux ». Sans doute l'amour a-t-il perdu avec cette pandémie une certaine part d'innocence et d'insouciance mais il doit ne pas cesser d'être heureux. C'est aussi ici une part de notre lutte, peut-être la plus difficile ou la plus belle. « Qui perd la santé perd beaucoup, qui perd un ami perd encore plus mais qui perd le courage perd tout » : c'est là l'enseignement de Cervantès. Même si notre courage peut paraître insignifiant face à celui des malades, de leur famille et de leur

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

entourage, il nous permettra de garder cet espoir qu'un jour nous n'ayons plus, enfin, à tenir ces Etats généraux et qu'avec Jean-Luc et d'autres nous puissions engager cette énergie vers d'autres combats, aussi exaltants que celui de faire reculer définitivement cette pandémie contre laquelle nous combattons jusqu'au bout.

## INTERVENTION DE M. BERTRAND DELANOË

*Maire de Paris*

**Bertrand DELANOË** (*maire de Paris*) - ELCS visait à rassembler des personnes de sensibilités différentes pour tenter de mettre en commun leur conviction, leur détermination et leur non-indifférence à l'égard du Sida. Ainsi naît un militantisme commun. Cette association tente de faire tomber des tabous et doit toujours combattre les mentalités.

### Paris : une forte implication face à de nombreux défis

Si nous avons déjà beaucoup fait, il nous reste toutefois beaucoup à faire. La collectivité parisienne s'est particulièrement engagée. A travers ses campagnes de prévention, elle n'a pas hésité à appeler les choses par leur nom afin d'affirmer auprès d'un certain nombre de personnes, en particulier auprès des jeunes, le droit à l'amour, au plaisir et au sexe tout en affirmant le droit à la vie. Un certain nombre de personnalités et d'élus ont pesé de leur influence afin que cette campagne dénote ce ton et qu'elle fasse peur. Il est en effet nécessaire de faire peur. J'approuve que la campagne Paris-Plaisir Paris-Capote rappelle que le plaisir fait partie intégrante de la dignité humaine tout en luttant contre la banalisation et le découragement vis-à-vis du besoin de protection.

Il importe également d'être présents aux côtés des personnes contaminées dans un souci d'égalité parfaite. Il est de plus nécessaire d'être efficaces concrètement dans les soins et la solidarité. De ce point de vue, je veux saluer l'excellent travail réalisé par les équipes de la mairie de Paris et de la région Ile-de-France où, quelques mois après les élections, des hommes alors opposés s'unissent pour mener à bien ce combat. Il est vrai que la Ville de Paris pourrait encore faire plus. J'aurais à cet égard souhaité que les militants d'Act Up se joignent à nous car je suis favorable au débat, quelle que soit la dureté de leurs revendications.

### Paris et le logement : des efforts à renforcer

La Ville de Paris a mis à la disposition des malades 150 appartements et a formulé 220 propositions. La situation est toutefois difficile car les demandes en matière de logement sont nombreuses. Bien que nous ayons multiplié par trois

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

le nombre de logements sociaux, nous ne parvenons pas à répondre à toutes les demandes légitimes. J'admets que nos propositions sont insuffisantes et je le fais savoir à mes équipes. J'entends donc que nous montions en puissance. Les 600 logements dont la réalisation avait été imprudemment annoncée en deux ans seront réalisées sur les deux années à venir. Nos moindres résultats en ce domaine ne doivent pas nous inviter à réduire nos ambitions.

### L'engagement de Paris à l'international : faites tomber les barrières

En outre, j'ai souhaité, dans le cadre de la solidarité de la Ville de Paris avec les pays du Sud, en particulier à travers l'Association internationale des maires francophones, que soient ajoutés aux nombreux excellents programmes déjà mis en place des préoccupations touchant la jeunesse et la santé, notamment le Sida. Cette proposition a été accueillie dans un premier temps de manière relativement froide mais, lors de la réunion suivante de l'association qui se tenait au Mali, tous les maires m'ont accueilli à l'aéroport en arborant le ruban rouge. Lundi prochain débute l'assemblée générale des maires francophones à Ouagadougou : j'inaugurerai à cette occasion un centre de dépistage du Sida et nous lancerons notre projet portant sur l'hospitalisation de jour des malades du Sida. Nous avons également ajouté cette dimension au cadre de solidarité qui nous lie avec de nombreuses villes d'Afrique. Ainsi avons-nous commencé à faire tomber des barrières psychologiques. De la même manière, la Ville de Paris, indépendamment de l'AIMF, a consacré cette année 1,3 million pour la lutte contre le Sida en Afrique. Cette somme est minuscule considérée relativement aux besoins de ce continent mais elle est très conséquente considérée relativement aux ressources de notre Ville. Si chacune engageait de telles sommes, les résultats enregistrés seraient déjà meilleurs.

Nous allons continuer notre combat. Mes propos ne visent nullement à nous congratuler. Je culpabilise pour ma part face à cette situation non par masochisme mais par sensibilité. Même si le nombre d'actions que nous avons engagées est important, confrontés à la souffrance et à la désespérance des personnes, nous devons prendre appui sur la confiance que nous avons en nous-mêmes pour aller encore plus loin.

### La société doit s'interroger sur les sujets de société les plus douloureux

Nos sociétés sont intelligentes et évoluées lorsqu'elles osent aborder les sujets les plus difficiles et les plus douloureux - le Sida, l'homosexualité, le racisme, les discriminations - dans le respect en voulant, par le sens, par le fond et par l'exigence, faire avancer les choses. De ce point de vue, je considère comme nullement anecdotique la demande de Jean-Luc Romero que le Sida soit déclai-



## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

ré grande cause nationale en 2005. En tant que Maire de Paris, j'apporte mon appui total à cette demande légitime et j'espère que le Gouvernement y répondra favorablement. Ainsi l'ensemble de la France dira son soutien.

### La tolérance condition *sine qua non* de la réussite de ce combat pour la vie

Je me dois de vous quitter afin d'assister à la commémoration de la libération des camps de concentration et notamment du camp qui était situé sur notre territoire, en Alsace annexée. Nous avons cet été transmis à notre jeunesse l'héritage de cette histoire exceptionnelle en matière de liberté et de civilisation que fut la Libération de Paris en 1944. Chaque événement est lié. Dire la vérité et démontrer un courage collectif face à l'histoire constitue une arme pour le présent. Aujourd'hui, comme les panneaux mis en place le mettent en valeur, Paris dit non au racisme, à l'antisémitisme et à toutes les discriminations. Nous devons également lutter pour que les malades du Sida ne soient pas stigmatisés. L'essentiel est le combat pour la vie. Nous ne pouvons obtenir aucun résultat positif dans cette lutte si nous n'aimons pas d'abord nos différences, si nous n'aimons pas d'abord être ensemble quelles que soient nos faiblesses, parmi lesquelles la maladie. Nous sommes tous égaux et c'est pourquoi nous sommes libres.

## LUTTE CONTRE LE SIDA : DE LA PRIORITÉ AUX OBJECTIFS DE SANTÉ PUBLIQUE

*par Monsieur Christian SAOUT  
Président de AIDES*

**Christian SAOUT** (*Président de AIDES*) - Je voulais remercier Messieurs les Ministres, Monsieur le Maire de Paris et Monsieur le Président de la Région Ile-de-France pour leur présence mais je vois qu'ils sont déjà partis. A vous encore présents, je souhaite tenir des propos dénués de violence mais non exempts d'une certaine provocation. Il faut parfois savoir faire preuve d'une certaine force.

### Les concepts de priorité et d'objectifs de santé publique

Notre pays vient de constituer une politique de santé publique raisonnée, ce qui est une évolution satisfaisante. Cependant, il a préféré à cette occasion fixer des « objectifs » plutôt que des « priorités » en matière de santé publique. La loi met toutefois l'accent sur quelques priorités, soulignées par le Président de

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

la République, qui font pour les années 2004 à 2008 l'objet de plans stratégiques et qui sont connues puisqu'elles bénéficient d'une forte visibilité. Il s'agit notamment du cancer, du handicap, de la sécurité routière, de la santé environnementale et des maladies rares. La Sida ne figure pas parmi ces priorités de santé publique. Du moins ne génère-t-il pas de plan stratégique spécifique.

### Une recrudescence des contaminations : une situation prévisible

Nous pensons au contraire que le Sida reste une priorité de santé publique. En effet, l'épidémie connaît aujourd'hui une recrudescence et certains groupes humains sont davantage touchés, notamment les femmes issues de l'immigration, les homosexuels de la maturité et les personnes vulnérables en raison d'un rejet social. Face à cette recrudescence, nous feignons tous d'être surpris. Pour nous, à AIDES, cette situation n'est pas surprenante. Nous avons déjà alarmé l'opinion il y a trois ans en insistant sur le fait que toutes les conditions étaient réunies pour un nouveau départ de l'épidémie et qu'il importait que nous nous remobilisions tous. Il est nécessaire de changer d'échelle dans la prévention tant une seule campagne annuelle est insuffisante.

### L'indispensable conjugaison de la prévention et de l'éducation à la sexualité

Il importe également de rénover nos approches et de conjuguer la prévention contre le Sida à une éducation à la sexualité mettant en évidence les différents risques qui lui sont associés. L'École ne prend plus en charge cette éducation. La famille peut-elle prendre le relais ? Ceux qui ont une responsabilité en tant qu'éducateurs de manière plus générale voudront-ils le faire ? Il nous semble que le travail accompli ces dernières années avec l'appui des communautés mobilisées peut donner le modèle d'une mobilisation plus générale de la population.

### Le dangereux rapport entre le sida et le droit pénal

La Sida est également une priorité de santé publique car il est aujourd'hui saisi par le droit. Notre pays était jusqu'alors parvenu à articuler les interrogations en matière de santé publique et la préservation des libertés publiques. Nous découvrons aujourd'hui que la santé publique fait problème dans son articulation avec le droit pénal. Nous ne sommes pas, semble-t-il, au bout de nos peines sur ce terrain si nous ne menons pas collectivement une réflexion comparable à celle que nous avons entreprise sur les rapports de la santé publique et de la liberté publique. Il importe notamment de militer en faveur d'une plus grande protection des acteurs de prévention. De fait, entre autres exemples, le président d'une association de prévention à destination des raveurs est actuellement poursuivi pour avoir diffusé des documents mettant en garde contre les risques de contamination à l'occasion de la consommation de produits stupéfiants. Il

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

encourt une très forte amende et peut-être même une peine de prison. De même, l'ancien président et la coordinatrice de AIDES à Toulouse doivent répondre devant la Cour d'appel du délit relativement curieux « d'atteinte à l'intégrité chrétienne et française » pour avoir édité une affiche de prévention à l'occasion d'une manifestation bien ancrée dans le paysage toulousain, la Sainte-Capote. Cette affiche faisait figurer une religieuse. Enfin, les militants de AIDES, volontaires ou permanents, commettent chaque jour un délit de solidarité en hébergeant dans les appartements relais, d'ailleurs financés par la puissance publique, des personnes séropositives d'origine étrangère dont le séjour n'a pas été régularisé. En cas de recours pénal, ils recourent des peines d'amende et de prison. Rien n'a été fait pour sécuriser les acteurs de prévention ou de sécurité contre les rigueurs du droit pénal.

### Le retrait de l'amendement protégeant les acteurs de la prévention

On s'est même acharné à défaire ce qui aurait pu apporter la sérénité nécessaire à la poursuite des actions de lutte contre le Sida. Un amendement permettant la protection des acteurs de prévention a été adopté par l'Assemblée nationale dans une rédaction non dénuée de tout lien avec les propositions liminaires de AIDES. Cet amendement a été retiré par le Ministre lui-même et je regrette qu'il soit déjà parti. L'inquiétude, le désarroi et le sentiment d'injustice se sont emparés de nous. Nous ne méritons sans doute aucun excès d'honneur mais nous ne méritons assurément pas cette indignité. En laissant les juges sans texte auquel se référer pour trancher ces litiges, nous ne parviendrons qu'à décourager les volontaires et les permanents des associations de s'engager. Notre société semble nous dire que la participation de la société civile aux objectifs de santé publique, pourtant votés par la loi du 9 août 2004, ne l'intéresse pas. Quelle responsabilité collective pouvons-nous avoir sur cette question si vous nous abandonnez et nous laissez sans réflexion ? Je souhaite qu'à l'avenir, si AIDES trouvait encore la force de proposer un tel amendement, le Ministre de la Santé et de la Protection sociale ne prenne pas la responsabilité de le retirer en mettant en danger les militants associatifs.

### Sanction pénale et transmission sexuelle du VIH : de graves conséquences quant à la politique de santé publique

Un quatrième exemple, illustré par des affaires en cours auprès de différents tribunaux, ouvre sur des réflexions éthiques assez provocantes. Un certain nombre de personnes se plaignent d'avoir été contaminées à l'occasion de rapports sexuels entretenus avec leur compagnon. Cette question n'est pas nouvelle. Les juges avaient l'habitude d'écarter ces plaintes car le motif sous lesquelles elles étaient déposées était celui de l'empoisonnement qui était ici irre-

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

cevable. De nouvelles affaires ont cependant été déposées auprès des juges sur la base de l'administration de substances nuisibles. Ceux-ci commencent d'infliger des sanctions pénales extrêmement lourdes. Six ans de prison ferme ont été prononcés devant le tribunal correctionnel de Strasbourg en juillet dernier. Il nous faut sur ces affaires rester grandement vigilants. Nous pensons quant à nous que la sanction pénale n'a pas sa place dans la transmission sexuelle du VIH. Ce n'est pas que ceux ou celles qui se sentent des victimes ne sont pas fondées à saisir le juge pénal mais ces jugements ont de graves conséquences en matière de santé publique. S'il devait se confirmer que les personnes séropositives puissent être déclarées coupables de ne pas avoir déclaré leur séropositivité à leur partenaire, c'est tout l'édifice de la prévention, fondé sur la responsabilisation des deux personnes engagées dans la relation sexuelle, qui sera remis en cause. L'obligation de déclaration de la séropositivité est pour nous un effroi. Les imprécations du Maire de Paris sur les inaugurations auxquelles il est convié résonnent extrêmement fort pour nous. Résonne dans nos mémoires le souvenir odieux du passage de l'Europe à la stigmatisation aux stigmates. Je voudrais, avec le Conseil National du Sida qui vient de rendre un avis pondéré sur cette question, penser que nos juges auront autant à cœur l'héritage républicain que le respect des droits fondamentaux de la personne humaine pour éviter que de telles perspectives ne trouvent évidemment à se concrétiser. Ces questions militent pour la déclaration de la lutte contre le Sida en tant que grande cause nationale.

### La solidarité : valeur oubliée de notre société

Par ailleurs, nous avons fermé nos fabriques de solidarité en France. L'allocation aux adultes handicapés a perdu une part importante de son pouvoir d'achat à force de ne pas être revalorisée. Les minima sociaux ne permettent pas, loin s'en faut, de prendre soin de sa santé. L'aide médicale d'Etat fait de plus l'objet d'une tension insupportable qui voit les députés promettre de la supprimer purement et simplement si les décrets qui soulèvent une réprobation farouche de la part des associations ne sont pas publiés. Comment pouvons-nous alors prétendre que les personnes peuvent prendre en charge leur santé dans de telles conditions ? A quelle jeu jouons-nous avec notre propre épidémie si nous ne permettons pas à ceux qui ont le plus besoin de soins d'y accéder dans de bonnes conditions ?

### Une baisse scandaleuse du budget de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité

Le Sida est de plus source de discriminations. Après que le Président de l'Assemblée nationale se soit prononcé sur la qualité du travail réalisé dans son enceinte, je voudrais vous alerter et apporter mon soutien au président de la mission de préfiguration de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Cette création est tardive dans le contexte européen. Le

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

Président s'était engagé il y a trois ans, dans un discours de Troyes très touchant et émouvant, à ce que cette lutte s'inscrive dans le droit. Cependant, les députés de la commission des finances, en examinant le budget de la Haute Autorité, ont décidé de réviser de moitié son financement. Ils ont pour ainsi dire signé son arrêt de mort. Je regrette vivement que le Président de l'Assemblée soit parti. De quelle solidarité parlons-nous quand nous décidons ainsi de bafouer un engagement pris devant les Français par le Président de la République ? Faudra-t-il que nous fassions une nouvelle pétition devant les députés pour demander que cet engagement soit tenu ? En tant que Président d'une association de lutte contre le Sida, je m'interroge sur l'objet des discours qui ont été prononcés à cette tribune.

### AIDES : un rôle de plaidoyer pour les personnes touchées

Il importe également de faire du Sida une priorité de santé publique afin de briser l'infamante chape de silence qui pèse sur les personnes et sur la lutte contre le Sida. J'ai récemment participé à un échange avec des professionnels de santé engagés dans un réseau ville/hôpital : ils se plaignaient de ne pas pouvoir parler de leurs difficultés dans leur combat contre la maladie or, malgré tout le respect que je leur dois, les personnes touchées le peuvent encore moins. D'ailleurs, dans l'enquête « AIDES et toi » que nous avons récemment réalisée, les personnes séropositives reconnaissent à AIDES un rôle de plaidoyer. Nous pouvons être satisfaits par ce jugement mais il signifie en réalité qu'elles demandent aujourd'hui à une association de prendre la parole en leur nom. Cette situation nous convainc d'avoir fait le bon choix en convoquant à nouveau les Etats Généraux des personnes touchées la semaine prochaine. AIDES est présent pour assumer ce rôle de plaidoyer mais vise également à permettre à des personnes de proclamer haut et fort des vérités que nous n'avons pas nécessairement envie d'entendre. J'espère que le Ministre de la Santé et de la Protection sociale saura nous rejoindre, à 14 heures, le 28 novembre prochain, pour écouter les conclusions de ces Etats généraux. Nous voudrions que vous soyez tous présents afin de permettre à ces paroles de s'exprimer. Permettez-moi encore de bousculer les soignants en affirmant qu'il n'y aura pas de place pour leur parole s'ils n'associent pas les patients dans leurs projets et leurs actions. Nous devons prendre des responsabilités collectives face au silence.

### Des innovations à transposer dans d'autres domaines

Une cinquième raison justifie que la lutte contre le Sida soit une cause importante : notre mobilisation est innovante et peut-être source de transformations pour la santé en France. Cet héritage contient la reconnaissance de droits pour tous les malades, une plus grande éthique dans la recherche, un accès plus rapide aux traitements et à tous les traitements, le déploiement d'une prévention étendue à l'ensemble des modes de contaminations (transmission mère-enfant,

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

transmission sexuelle, transmission par usage de drogues injectables) et la concrétisation d'une solidarité nouvelle par la mobilisation des hommes et des femmes dans AIDES et partout ailleurs et dans la définition de solutions inédites qui ont été inscrites dans le droit commun, comme les appartements relais, les appartements de coordination thérapeutique, les programmes d'aide à domicile et la téléphonie sociale. Ne pas apporter de crédit à cette lutte contre le Sida, si innovante, si forte et si soucieuse de l'intérêt général, c'est aussi se priver des apports de la société civile.

### Fonds mondial : la permanence des actions en question

Enfin, la cause contre le Sida est essentielle en raison de ses implications internationales. La situation internationale est aujourd'hui inquiétante. La pandémie est d'une grande violence. Nous souhaitons assurer la continuité des solutions que nous apportons à l'international. La création du Fonds mondial, après l'Assemblée générale de l'ONU de 2001, a constitué un espoir très important. Il s'agissait de la première fois où la communauté internationale décidait d'agir collectivement afin d'assurer la mise à disposition d'un certain nombre de traitements dans les pays du Sud. Cet espoir est aujourd'hui relativisé car les bailleurs de fonds hésitent à renouveler leur dotation au Fonds mondial. Le cinquième appel d'offres qui était cette semaine disputé à Genève a fait l'objet d'inquiétudes extrêmement fortes et devrait être vraisemblablement repoussé en l'absence des fonds nécessaires. Le Fonds mondial constitue une solution multilatérale vis-à-vis de laquelle les Etats-Unis donnent l'impression de privilégier une position bilatérale. Cependant, il s'agit toujours d'une solution. L'essentiel dans cette lutte tient à la permanence des actions engagées. Nous n'avons pas le droit d'apporter de la solidarité dans les pays du Sud puis de le cesser deux ans après. C'est là une indignité et un crime car la cessation brutale de l'apport des traitements met la vie des personnes en danger. Nous ne pouvons donner l'espoir d'être sauvé à une date puis nous raviser.

### La reconnaissance du sida comme une priorité nationale

Ces raisons justifient donc que la lutte contre le Sida soit considérée comme une priorité. C'est pourquoi nous nous sommes tous mobilisés afin qu'elle soit déclarée en 2005 grande cause nationale. Cette décision n'a pas encore été arrêtée. Je me satisfais de l'unanimité rencontrée sur cette candidature. Soyez assurés que cette décision trouvera un écho extrêmement attendu et que nous saurons en tirer parti. Nous devrions ne pas avoir trop de mal à faire mieux que la Fraternité dont personne ne s'est aperçu qu'elle était la grande cause nationale 2004. La société civile est prête, mobilisée, l'arme aux pieds et attend une telle décision. Si elle n'intervenait pas, nous serions tous évidemment très déçus. Je pense toutefois que nous avons tous la force de faire malgré tout de

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

la lutte contre le Sida une grande cause pour l'année 2005. Cette situation pourra certes faire désordre et porter dommage à la cause nationale retenue. Il importe cependant que nous parvenions avant la fin de l'année à proclamer que le Sida reste une priorité extrêmement importante au plan national et au plan international.

## **SIDA : ÉTATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

*par Monsieur Willy ROZENBAUM  
Président du Conseil national du Sida*

**Willy ROZENBAUM** (*Président du Conseil national du Sida*) - Je vous remercie pour votre invitation. Je suis persuadé depuis de nombreuses années que le combat contre le Sida est également politique et il me revient, en tant que soignant, d'y apporter ma contribution.

### **Sida : de nouveaux défis**

Si des progrès significatifs ont été accomplis dans notre pays dans ce combat, son bilan n'est pas univoque. Si les nouveaux traitements permettent aujourd'hui à une majorité de patients de vivre normalement, ces derniers connaissent cependant des difficultés liées à l'appauvrissement inéluctable de toute personne atteinte d'une maladie chronique. De nombreux patients, même s'ils étaient à l'origine d'un niveau social privilégié, rencontrent également des difficultés économiques de plus en plus importantes. De même, si l'espérance de vie des patients traités est, pour la majorité d'entre eux, rapportée à celle de la population générale, les effets indésirables des traitements sont présents et ne permettent pas de vivre normalement. Les troubles métaboliques et le risque cardiovasculaire préoccupent le corps médical qui s'y prépare afin d'y faire éventuellement face. Les progrès indiscutables en termes de recul de la morbidité de la maladie ont également pour conséquence l'augmentation inexorable du nombre de personnes porteuses du VIH. Il n'y a jamais eu aujourd'hui autant de personnes porteuses du virus en France et il y en aura encore davantage demain. En effet, alors que les personnes meurent moins, de nouvelles contaminations surviennent. Ce fait est peu connu alors qu'il devrait constituer une raison essentielle au maintien de notre mobilisation.

### **Une fausse représentation du sida et de ses effets**

L'image de la population à l'égard du Sida est aujourd'hui celle d'une maladie qui n'est plus mortelle et qui peut être gérée au quotidien. Cette vision ne tient pas compte de toutes les souffrances qui accompagnent la vie des patients en

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

raison du nombre de médicaments qui leur sont prescrits et de la difficulté à exercer une sexualité totalement libérée au sein même de relations durables ou à nouer de nouvelles relations amoureuses. Le public s'est démobilisé sur ce sujet. Les sondages attestent une diminution des connaissances sur la maladie. Un pourcentage de nouveau très significatif de personnes pense que le virus peut s'attraper en s'asseyant sur des cuvettes de toilette ou même par le biais de moustiques. Nous pouvons nous interroger sur les pratiques de ces personnes avec les moustiques... La stigmatisation des patients s'amplifie également. Ce déni conduit à une diminution globale de la prévention et à une augmentation des infections sexuellement transmissibles qui en sont la conséquence.

### Le vaccin : un élément totalement spéculatif

Face à cette situation, il existe bien entendu des campagnes de prévention mais nous pouvons craindre qu'elles ne soient pas à la hauteur du problème. Je le pense d'autant moins qu'aujourd'hui, nous entendons, brandi comme un sceptre conjuratoire, le fantasme du vaccin. Certes, le vaccin est un enjeu de la recherche et il est légitime d'y consacrer des investissements et du travail. Je ne souhaite cependant pas qu'il soit considéré aujourd'hui comme un instrument de la santé publique, ce qu'il n'est manifestement pas, ou comme un instrument politique qui permettrait de dire que des actions sont menées dans ce domaine. En réalité, ce vaccin est un élément absolument spéculatif. Rien ne garantit du succès de cette entreprise. Il existe même au sein de la communauté scientifique un grand nombre de chercheurs qui considèrent que cette recherche d'un vaccin est aujourd'hui menée de manière inappropriée et qu'elle ne devrait pas pour l'heure sortir des éprouvettes car aucun élément ne nous permet d'exprimer le moindre optimisme. La communication effectuée est sans doute nécessaire afin de pouvoir recruter des volontaires mais la majorité du public l'entend aujourd'hui comme une véritable solution. Cette illusion dans un avenir proche d'une protection idéale contre le virus est extrêmement négative pour la perception de la maladie.

### Le préservatif, seul « vaccin » existant

Il importe de rester raisonnable. Le seul vaccin aujourd'hui disponible est le préservatif et, selon certains mais je crains qu'il ne puisse s'agir là que d'un slogan, l'abstinence ou la fidélité « réciproque ».

### Sida : une source certaine de conflits

Tous les acteurs de la lutte contre le Sida sont également extrêmement préoccupés par la situation internationale. Des raisons humanitaires expliquent certes cette prise de conscience mais il est à craindre que beaucoup ne perçoivent pas encore aujourd'hui l'enjeu représenté par le développement de cette



## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

épidémie dans le monde. Le Sida décime des populations entières dans les pays en voie de développement : en mettant en cause leur pouvoir productif déjà faible, il compromet durablement leurs possibilités de développement. Ce phénomène constitue de plus une source d'instabilité majeure dans ces pays déjà extrêmement fragiles et il n'est pas possible d'imaginer que l'épidémie ne soit pas in fine source de conflits. Or ces conflits, peut-être déjà à l'œuvre, nous concerneront nécessairement. De plus, nos progrès en termes de croissance dépendent pour une part du développement de ces pays et le destin de nos enfants en dépendra particulièrement. Il importe donc que les décideurs politiques soient définitivement conscients de ce fait.

### 8.000 morts par jours à cause de notre indifférence

Nous sommes aujourd'hui particulièrement mobilisés par la violence et le terrorisme qui règnent dans le monde. Que dirions-nous si ce terrorisme occasionnait chaque jour 8 000 morts ? Le Sida tue aujourd'hui 8 000 personnes par jour, en grande partie à cause de notre indifférence. Quelle différence entre la terreur de la violence physique et la violence de cette indifférence ? Il nous faut reconnaître que nous restons indifférents dans notre grande majorité car cette situation est lointaine. Pourtant, elle nous concerne.

### La France doit porter le concept de gratuité

La France s'est certes faite l'avocat d'une prise en charge dans ce domaine, en particulier relativement à la question de l'accès aux traitements, en ayant compris qu'il n'est possible de faire de la prévention qu'en présence d'une offre de soins globale. Aujourd'hui, d'autres enjeux prévalent également. La France doit rester leader sur ces sujets. Les aspects financiers de cet appui sont évidemment importants mais également leurs aspects qualitatifs. Nous savons ainsi que les ressources humaines présentes dans ces pays sont notablement insuffisantes. Cette pénurie ne peut être palliée simplement par un apport financier. L'une des mutations importantes de l'accès aux soins tient de plus aujourd'hui à leur coût. La France doit porter le concept de gratuité afin d'améliorer encore cet accès.

### Lutte contre le sida : une grande cause nationale et internationale

Notre pays a eu une position de leadership dans cette lutte et l'OMS considère que cette position est l'un des éléments essentiels qui a permis, au niveau international mais également au niveau national et au niveau local, d'avancer dans ce domaine. Aujourd'hui, nous partageons un certain nombre d'analyses

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

et d'éléments. Cependant, j'étais la semaine dernière avec Madame la Ministre Michèle Barzach à Madagascar et nous avons été reçus à la Présidence de la République à l'occasion d'un colloque réunissant plusieurs pays de l'Océan Indien. Le palais avait été revêtu d'un immense ruban rouge. Tous les ministres étaient présents. Nous avons également été reçus à l'Assemblée nationale et au Sénat. Je n'avais jamais rencontré un engagement politique aussi fort. Nous en avons été d'autant plus satisfaits que, dans ce pays contrairement à ses voisins, seulement 1 % de la population est contaminée par le VIH. Ce pourcentage représente certes 150 000 personnes mais cette situation est remarquable. A l'issue du colloque, un de ses participants me faisait remarquer qu'à Madagascar, les hommes politiques agissent avant de parler. Il est donc indispensable que le Sida soit en France déclaré grande cause nationale pour 2005 afin de réveiller les consciences, de faciliter le travail de chacun sur le terrain et d'en faire également une grande cause internationale.

NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA



*Jean-Louis DEBRÉ*



*Philippe DOUSTE-BLAZY*



*Jean-Paul HUCHON*



*Bertrand DELANOË*



*Vue d'ensemble de la salle*

NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA



*Christian SAOUT*



*Willy ROZENBAUM*



*Intervenants de la table ronde*



*Nicole GUEDJ*



*Marie HUMBERT*

NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA



*Didier JAYLE*



*SHEILA*



*Jean-Luc ROMERO*



*Nicolas SARKOZY*



*Le Chœur Melo'men*

NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

## TABLE RONDE

### “*Le Sida se soigne aussi par la politique*”

Michel ALLEX, *maire de Chalon-sur-Saône*

Luc BARRUET, *directeur de Solidarité Sida*

Jean-François CHASSAGNE, *président du SNEG*

Anne HIDALGO, *conseillère régionale d'Ile-de-France, première adjointe au maire de Paris, Présidente du CRIPS d'Ile-de-France*

Corinne LEPAGE, *ancienne ministre, Présidente de Cap 21*

Bernard STASI, *Président de la mission de préfiguration de la Haute Autorité de Lutte Contre les Discriminations et pour l'Égalité*

*La table ronde est animée par Jean-Christophe MIKHAILOFF, Vice-Président de ELCS, conseiller municipal du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris.*

**Jean-Christophe MIKHAILOFF** (*Vice-Président de ELCS, conseiller municipal délégué du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris*) Le Sida est aujourd'hui la première arme de destruction massive mondiale. Notre guerre pour la vie ne se gagnera pas sans un investissement des hommes politiques et, derrière eux, de toute la société. Cette maladie nous interpelle tous en raison de ses implications sociales, humaines, professionnelles et psychologiques sans équivalent et qui nous touchent notre vivre en commun.

Je vous demande d'excuser pour son absence Monsieur Noël Mamère retenu dans sa ville de Bègles.

**Corinne LEPAGE** (*ancienne ministre, présidente de CAP21*) - La cause du Sida constitue à mon sens une question éminemment politique.

Le principal rôle du politique :  
réfléchir et agir en amont sur les sujets de société

Des hommes et des femmes incarnent parfois des causes et Jean-Luc Romero est l'un d'eux. Or il est essentiel d'incarner une cause en politique. Ces personnalités offrent en effet à nos concitoyens la possibilité de s'identifier à eux, ce qui est fondamental pour la réhabilitation de la politique et la démonstration de ses pouvoirs. De plus, la prévention relève à l'évidence de choix politiques, comme la recherche à travers les moyens qui lui sont alloués, les campagnes de préven-

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

tion et la lutte contre l'indifférence et enfin la reconnaissance des phénomènes de société. C'est probablement sur ces questions que le politique a aujourd'hui le plus la possibilité d'agir. Le temps est révolu où il pouvait définir les grandes orientations économiques. Que l'on soit pour ou contre la mondialisation, elle est un fait. En revanche, le politique peut encore considérablement agir sur l'évolution des grands sujets de société : lutter contre les discriminations, éviter les phénomènes détestables qui entourent parfois le traitement de tel ou tel problème ou encore être capable de relier les sujets entre eux, comme le montre ici la présence de Madame Humbert. Il importe que le politique soit le relais des grands sujets de société qui n'évoluent souvent sans que ne soient advenus déjà beaucoup de malheurs.

## Le politique agit en aval de la question du Sida

Le politique est également en aval de la question du Sida, au plan national comme au plan international, lorsque, malheureusement, la maladie s'est déclarée. Ce sont des choix politiques qui permettent la mise en place de structures de soins et l'accès aux médicaments pour tous ceux qui en ont besoin. Ce sont encore des choix politiques qui permettent que les conditions de vie des malades soient convenables, que ce soit dans leur travail, dans leur habitation ou dans l'accès aux droits dont nous jouissons tous, notamment l'assurance ou l'emprunt. De même, le politique est essentiel sur le plan international. La pandémie qui ravage les pays du Sud engage la responsabilité des hommes politiques afin de leur venir en aide à travers les négociations avec les laboratoires pour réduire le coût des traitements et la mise en place des structures de prévention et de soins nécessaires.

La lutte contre le Sida comme modèle  
de lutte contre les futures pandémies

Malheureusement, le Sida n'est sans doute pas la première pandémie à laquelle nous assistons en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle. Il est fort à craindre que nous en rencontrerons d'autres. Par conséquent, la manière dont nous serons capables de nous organiser collectivement afin de lutter contre le Sida pourra servir pour lutter contre les autres pandémies auxquelles nous serons inexorablement confrontés au cours du siècle qui vient.

Enfin, certains symboles sont particulièrement forts. Ainsi serait la déclaration de la lutte contre le Sida comme grande cause nationale pour l'année 2005. Je l'appelle de mes vœux.

**Anne HIDALGO** (*Présidente du Crips Ile-de-France, Première adjointe au maire de Paris, Conseillère régionale d'Ile-de-France*) - Les politiques nationales et l'action internationale sont indispensables dans la lutte contre le Sida. Aussi adhérons-nous tous spontanément autour de Jean-Luc Romero et des associations à l'idée de grande cause nationale. Toutefois, la dimension des pouvoirs locaux est également extrêmement importante.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

## Le Crips : outil majeur de prévention

Jean-Paul Huchon a rappelé les actions menées par la Région Ile-de-France et en particulier le CRIPS que j'ai l'honneur de présider. Cette structure, soutenue par une équipe très militante, permet de diffuser le message de la prévention et de travailler avec les populations à risque et les jeunes de façon permanente sur notre territoire. Elle assume également un rôle de lieu ressource pour les associations et pour d'autres collectivités territoriales en France.

## La complémentarité des actions nationales et locales

L'action des pouvoirs locaux est indispensable et complémentaire de toute action nationale car elle se situe véritablement dans un niveau de relations et un niveau de fédération des énergies, qu'il s'agisse de celles des professionnels de la santé, des hommes politiques ou des associations, qui est indispensable pour combattre la maladie et éviter tout relâchement dans le travail de prévention. Les coopérations engagées par la Ville de Paris démontrent également que les collectivités territoriales ont un rôle à jouer sur le plan international.

## La lutte contre le sida doit faire l'objet d'un débat citoyen

L'outil exemplifié par le CRIPS doit être promu dans les autres régions afin que chacun se sente responsable de cette lutte. La démocratie locale et participative doit également être mise en jeu. Un nombre de plus en plus important d'actions sont menées dans les quartiers de Paris ou d'autres villes. Il est également nécessaire que les hommes politiques et les associations mobilisent sur ces questions les lieux de débat citoyens, plus habituellement attachés aux problèmes d'urbanisme ou de propreté, afin que par cette proximité l'ensemble de la population puisse se sentir concernée. Nous aurons alors accompli un grand pas dans la lutte contre cette maladie.

**Michel ALLEX** (*Maire de Chalon-sur-Saône*) - Le thème de cette table ronde permet de mettre en lumière quelques expériences locales, dont celles de Chalon-sur-Saône engagée auprès du Collectif Sida, dans la lutte contre cette maladie. Je vous remercie pour cette occasion qui nous est offerte de nous exprimer mais également de nous enrichir par l'échange des témoignages de chacun. Nous soutenons l'action de Jean-Luc Romero qui, par sa visite dans notre ville, nous l'a bien rendu.

## Les chiffres du Sida en Bourgogne

En Bourgogne, nous dénombrons depuis l'apparition du Sida 574 cas de séropositivité, dont 146 dans le département de Saône-et-Loire. Entre mars et décembre 2003, quinze nouveaux cas ont été recensés, dont deux en stade Sida. Sur la même période, quatre nouveaux cas ont été recensés en Saône-et-Loire dont un en stade Sida. En 2004, deux nouveaux cas de séropositivité et deux



## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

nouveaux cas en stade Sida ont été recensés. Environ 150 patients séropositifs sont actuellement suivis dans les hôpitaux de Chalon-sur-Saône. Depuis l'an 2000, dix nouveaux patients sont accueillis chaque année. Cela représente environ 400 consultations par an. 85 % des patients bénéficient d'un traitement antirétroviral. La contamination par voie sexuelle reste prépondérante dans 70 % des cas. Aucun nouveau patient contaminé n'a été recensé parmi les usagers de drogue depuis plus de dix ans. La Bourgogne est au seizième rang des régions françaises touchées par la maladie.

## Un combat contre les préjugés et les idées reçues

Ces chiffres sont certes muets et n'expliquent pas les raisons pour lesquelles une collectivité territoriale comme la Ville de Chalon-sur-Saône s'est engagée sur le terrain de la lutte contre le Sida alors que la santé ne relève ni de sa responsabilité ni de son domaine de compétences. Or, comme chacun de vous, je constate à la fois la nécessité de combattre les idées reçues sur le Sida et les préjugés sur les personnes qui en sont malheureusement les victimes. Le Sida n'est pas une maladie propre aux personnes homosexuelles ni aux drogués. Deux tiers des contaminations recensées en Bourgogne concernent des personnes hétérosexuelles. Parmi les derniers cas recensés en Saône-et-Loire, l'un d'eux concerne une personne hétérosexuelle âgée de 60 ans. Il importe également de combattre l'indifférence.

Les raisons de l'engagement de Chalon-sur-Saône  
dans ce combat pour la vie

Malgré les progrès enregistrés sur le plan des traitements, le Sida ne peut être envisagé comme une maladie chronique. Il reste mortel. C'est pourquoi Chalon-sur-Saône a voulu, avec le Collectif Sida, réagir devant la perte de vigilance. Des raisons propres à notre ville expliquent également cet engagement commun. Je suis maire et président à ce titre du conseil d'administration du centre hospitalier William Morey, du nom d'un médecin décédé après avoir contracté le Sida en soignant une personne contaminée. Cette expérience humaine nous a marqués profondément en révélant une autre facette de la maladie et ses conséquences. Une seconde raison tient à la présence à Chalon-sur-Saône de 18 associations qui, il y a maintenant deux ans, ont ressenti le besoin de se fédérer et se sont tournées vers la Ville et son service Prévention santé. Le Collectif Sida n'est pas constitué en tant que tel. Il ne constitue ni une association ni une structure formalisée. Chacun de ses membres conserve son identité.

Mise en place d'actions de prévention  
et de sensibilisation par le biais du Collectif Sida

Les actions concrètes engagées par la Ville de Chalon-sur-Saône portent essentiellement sur l'effort d'information et de sensibilisation, lesquelles constituent la meilleure des préventions. Nous essayons de toucher tous les publics, par

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

exemple les travailleurs issus de l'immigration résidant au Sonacotra de la ville. De même, le Collectif Sida est présent à l'occasion de « La vie des métiers », manifestation organisée à destination des jeunes, afin de les toucher mais également leurs enseignants et leurs parents. Depuis l'origine de ce projet, le Collectif Sida a pour volonté d'intégrer les jeunes. C'est notamment le cas dans le cadre du travail réalisé au sein des Maisons de quartier. Cette démarche permet de mieux faire passer le message auprès des autres jeunes. Nous sommes également sensibles au fait que les maladies sexuellement transmissibles touchent les personnes plus âgées, en particulier les personnes vivant seules à la suite d'un décès ou d'une séparation tardive. Ces générations n'ont pas nécessairement intégré la nécessité de se protéger à l'occasion de cette nouvelle vie sexuelle.

## La Nuit de l'image

Enfin, le travail de la Ville de Chalon-sur-Saône et du Collectif Sida ne concerne pas seulement la maladie elle-même. Chalon-sur-Saône est la ville de l'image : elle a vu naître l'inventeur de la photographie, Nicéphore Niépce. Avec Nicéphore Cité, elle construit aujourd'hui un pôle d'excellence dans le domaine de l'image, du son et de la réalité virtuelle. Pour toutes ces raisons, l'image est présente dans notre vie quotidienne. Elle touche toutes les couches sociales et agit comme un révélateur autant qu'elle imprime nos émotions. Une image fait passer un message. C'est pourquoi nous avons voulu nous aider de l'image pour relayer et amplifier le travail du Collectif Sida. Le 30 novembre prochain, Chalon-sur-Saône organisera la Nuit de l'image avec le soutien de nombreuses personnalités du monde artistique et culturel mais aussi avec la participation des anonymes qui se sentent concernés. Tous ont accepté de se faire photographier et afficher dans les rues de la ville avec un message personnel de soutien à la lutte contre le Sida, depuis Line Renaud jusqu'à Pascal Obispo en passant par Lorie et Jamel Debozze. Tous ont joué le jeu avec beaucoup de gentillesse et de simplicité. Avec le soutien de Visa pour l'image, le public va découvrir, cinq heures durant, des reportages du Festival international de photo-journalisme de Perpignan. Les Chalonnais eux-mêmes vont s'impliquer car ils sont invités à se faire photographier et à signer une pétition avec leur image. Au fil des heures, nous espérons voir naître une gigantesque fresque de visages, symbole de l'engagement de toute notre ville.

Nous avons fait ce choix en ayant conscience que nous nous exposons, en montrant des images sur un sujet tabou, à des interrogations et des interpellations. Cependant, nous pensons que c'est ainsi, avec nos modestes moyens et à notre place, que le Sida peut se soigner par la politique au sens noble du terme, c'est-à-dire la Politique qui rassemble au lieu de diviser. Je veux enfin témoigner qu'à travers son engagement auprès du Collectif Sida, la ville de Chalon-sur-Saône vit une formidable expérience humaine. Je suis convaincu finalement qu'en essayant de sauver une vie, nous essayons de sauver l'humanité.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**Bernard STASI** (*Président de la mission de préfiguration de la Haute Autorité de Lutte Contre les Discriminations et pour l'Égalité*) - Je suis profondément heureux d'être présent, comme chaque année, à ce rendez-vous de l'amitié qui nous unit au-delà de nos différences. J'ai été chargé par le Premier Ministre de présenter un rapport concernant la mise en place d'une institution chargée de lutter contre les discriminations. J'ai remis ce document en juin dernier. L'Assemblée nationale a voté le 6 octobre dernier le projet de loi portant création de cette autorité. Mardi 23 novembre, le Sénat votera à son tour, je l'espère, la création de cette institution. J'ai tenu à ce qu'elle s'appelle la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.

## Les compétences de la HALDE

Cette nouvelle autorité indépendante sera compétente pour connaître toutes les discriminations, notamment celles fondées sur les religions, le sexe, les convictions, l'orientation sexuelle, les handicaps et la santé. La discrimination est une différence arbitraire de traitement pratiquée aux dépens d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison d'un motif illégitime, parmi lesquels la séropositivité. La compétence de cette autorité sera très large car elle pourra intervenir dans tous les champs de discrimination, l'emploi, l'éducation, le logement et les loisirs.

## Des auditions de tous bords

Afin de réaliser ce rapport, j'ai procédé avec mon équipe à 145 auditions. Nous avons notamment auditionné les représentants de tous les partis politiques, de tous les syndicats, de toutes les religions, des directeurs d'administrations sociales, des dirigeants d'entreprise, des magistrats, de multiples associations traitant des discriminations, dont les Elus locaux contre le Sida, AIDES, Sida Info Service et SOS Homophobie, les partenaires sociaux et les fondations de certaines autorités indépendantes. Il ressort tout d'abord de ces témoignages une approbation unanime de la nécessité et de l'urgence de créer une autorité indépendante ayant pour mission de lutter contre toutes les formes de discriminations et de promouvoir le principe d'égalité. Nous avons également constaté un très large accord concernant les missions confiées à cette autorité, les pouvoirs qui devraient pouvoir lui être conférés et les modalités de son organisation.

## Les raisons de la création de la HALDE

Quatre raisons ont motivé la création de cette haute autorité. L'Union européenne a exercé un certain nombre de pressions à travers diverses recommandations. Il est apparu également que le sentiment d'être victime d'une discrimination se répand et se manifeste de plus en plus parmi nos concitoyens et parmi

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

les associations et les syndicats. Le Président de la République, dans son discours de Troyes du 4 octobre 2002, a en outre insisté sur l'urgence de cette création. Enfin, les insuffisances du dispositif actuel sont réelles. Le Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations, s'il a permis des progrès notables quant à la connaissance du phénomène, ne dispose d'aucun pouvoir de traitement et de signalement. Les Commissions départementales d'accès à la citoyenneté fonctionnent également de manière très inégale. Nous pouvons espérer que les nouvelles Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté se mettront en place dans un avenir proche. Cependant, à l'heure actuelle, les tribunaux disposent de moyens modestes et les recours civils sont quasiment inexistantes. Cette situation est inacceptable.

## Les missions de la HALDE

La Haute Autorité exercera en premier lieu une mission de traitement des réclamations individuelles et de soutien aux victimes de discrimination, lesquelles pourront la saisir directement, telle une personne séropositive se voyant refuser un emploi du fait de sa maladie. L'Autorité exercera également une mission de promotion de l'égalité, une mission consultative et de proposition auprès des pouvoirs publics et enfin une mission d'observation et d'animation de la recherche dans tous les domaines de discrimination. Elle sera dirigée par un collège de onze personnalités indépendantes qui seront désignées par les autorités de dénomination, je l'espère, selon des critères de compétence. Elle sera également dotée de services centraux. Les cinq délégations devraient être installées dès la première année dans différents territoires. Elle bénéficiera également des services d'un Conseil consultatif d'experts où seront représentées le plus largement possible toutes les associations concernées.

Une réduction préoccupante du budget  
de fonctionnement

Je remercie volontiers Monsieur Saout quant à son soutien face à une possible réduction du budget de l'Autorité. Ses propos n'étaient toutefois – et heureusement – pas tout à fait exacts. S'il est vrai que la Commission des finances avait proposé que ce budget soit réduit de moitié, après discussions et intervention des ministres, elle a finalement voté un budget réduisant d'un million le budget initialement prévu. Cette réduction vient toutefois de trop. J'invite toutes les associations à se manifester afin que le Sénat qui se prononcera très rapidement sur ce point puisse réparer l'erreur commise. Il importe que cette Autorité dispose des moyens nécessaires pour répondre aux attentes importantes qu'elle suscite.

**Luc BARRUET** (*Directeur de Solidarité Sida*) - La politique tient évidemment un rôle majeur dans la lutte contre le Sida.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

Le politique doit défendre une vision du monde  
reposant sur le principe de solidarité  
et de partage des richesses

Les associations, malgré toute leur bonne volonté, leur énergie et leur enthousiasme, ne peuvent agir au-delà d'une certaine échelle. Solidarité Sida est particulièrement conscient de ce fait. Sans le politique, la liste des batailles gagnées contre le Sida ne serait pas suffisamment longue pour maintenir le moral des troupes. Celles-ci se composent pourtant chez Solidarité Sida de 3 000 jeunes bénévoles dont l'énergie et l'enthousiasme sont débordants. Tous partagent des valeurs de solidarité et de justice. Tous ont bien conscience de la chance qu'ils ont d'être français. Tous attendent du politique une vision du monde qui repose sur une solidarité nationale forte, sur une envie d'agir doublée de courage politique afin de ne pas remettre en question les principes fondamentaux républicains dans un contexte économiquement difficile. Cette vision du monde défendue par Solidarité Sida repose sur le partage des richesses. Elle apparaît évidemment indispensable quand il s'agit d'alimenter le Fonds mondial afin de permettre que les pays les plus pauvres puissent avoir les moyens de lutter contre l'épidémie. La solidarité internationale doit également permettre de peser sur les textes qui protègent les intérêts commerciaux afin qu'ils évoluent en faveur du droit à la vie et à la santé plutôt qu'ils ne protègent seulement les intérêts mercantiles. Cette vision plus juste et équitable doit précisément nous permettre que les choses changent sur le terrain. Malheureusement, de notre point de vue, elles n'avancent pas assez vite.

La France doit défendre une vision différente  
de celle des Etats-Unis

La France a toujours joué un rôle majeur dans ce domaine. Nous pouvons en être fiers quand bien même, en tant qu'associations, nous sommes portés à en demander toujours davantage. Ainsi avons-nous fait pression pour une hausse de la contribution au Fonds mondial en parlant même de « promesse non tenue ». La contribution de la France a été triplée. Nous nous en satisfaisons même si nous souhaiterions davantage. La France se doit également de défendre une vision du monde qui repose sur une solidarité forte, notamment face au nouveau leadership des Etats-Unis qui ont apporté des millions de dollars mais ont, en contrepartie, mis en place une politique d'échanges qui contrevient à ces principes. De fait, leurs aides financières s'accompagnent d'une vision religieuse qui prône l'abstinence à travers un certain nombre de pays d'Afrique. Ainsi, en Zambie, le jour où l'aide financière américaine est arrivée, la gratuité des préservatifs auprès des lycées a été remise en question. La politique américaine dans ce domaine s'accompagne également d'intérêts mercantiles : aujourd'hui, dans le cadre des accords bilatéraux mis en place, il est fait en sorte que ce soient des médicaments américains qui soient achetés plutôt que

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

des génériques qui coûtent beaucoup moins chers. Dans ce contexte, le politique et la France ont un rôle à jouer en promouvant une vision plus juste et plus équitable.

L'Aide médicale d'Etat :  
une aide indispensable aux plus démunis

En France même, les hommes politiques ne doivent pas cesser de faire preuve de leur envie d'agir et de leur courage politique. Nous sommes aujourd'hui particulièrement préoccupés par le devenir de l'Aide médicale d'Etat. Cette aide bénéficie aux plus démunis, notamment les sans-papiers, afin qu'ils puissent avoir accès à des soins gratuits absents dans leur pays d'origine. Or cette aide est remise en question. Au nom de quel principe républicain allons-nous laisser mourir en France des malades du Sida ou, plus cyniquement, allons-nous les renvoyer chez eux afin qu'ils y meurent ? Cette réalité concerne tous les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche. De plus en plus, alors que les textes ne l'autorisent pas, des sans-papiers sont renvoyés dans leur pays alors que leur pathologie VIH est avérée. Il importe de ne pas masquer ces réalités qui peuvent nous encourager à agir. Les associations de lutte contre le Sida craignent toutes l'application des décrets qui annonceront l'entrée en vigueur des réformes décidées. L'AME est remise en question pour des raisons budgétaires.

Aide médicale d'Etat : un instrument à préserver

Les réformes engagées sont le plus souvent légitimes car elles traduisent des évolutions importantes et naturelles. Cependant, il importe qu'elles soient adoptées pour de bonnes raisons. L'argument budgétaire qui nous est imposé ici est faux. En effet, l'AME prend aujourd'hui par exemple en charge les soins de la femme d'un diplomate africain venue se faire soigner en France. De même, toutes les naissances sous X et toutes les IVG anonymes sont financées par l'AME. Que ces soins soient pris en charge par l'AME est une chose, que cela soit préjudiciable aux malades du Sida en est une autre. Nous ne manquerons pas de le rappeler. En outre, on cherche à restreindre l'accès à l'AME en demandant notamment aux sans-papiers de faire preuve de leur identité, ce qui est impossible. De même, le système français est ainsi fait que, quoi qu'il advienne, les soins hospitaliers liés à la déclaration de la maladie doivent être pris en charge. De fait, une fois la maladie avancée, peu de médecins en France, sous couvert de décrets d'application mis en place, refuseront la prise en charge de ces malades. Il importe donc que la réforme de l'AME soit mise en place si de bonnes raisons le justifient et que les arguments proposés soient plus justes vis-à-vis des plus démunis. Aujourd'hui, de nombreux malades sans-papiers sont en situation de vulnérabilité dans leurs pays où les médicaments ne sont pas délivrés et ne le seront pas d'ici peu. Ces malades attendent beaucoup de nous, associations, politiques et particuliers. Il importe de ne pas les oublier lorsque des coupes budgétaires doivent être réalisées.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**Jean-François CHASSAGNE** (*Président du SNEG*) - Le secteur d'activité du business gay, qui comprend aussi bien des lieux de sexe que des lieux de convivialité ou de rencontre, promeut une politique particulière en matière de lutte contre le Sida.

## SNEG et lutte contre le sida : un combat de longue date

Lorsque nous avons créé le SNEG il y a quatorze ans, nous étions très loin d'imaginer, avec la seule idée que nous avions de défendre les entreprises que nous étions, l'implication que nous devrions prendre, par nécessité, dans la prévention contre le Sida. En 1992, nous avons dû signer avec certaines associations ici présentes un texte demandant que le préservatif ne soit plus considéré comme un signe d'incitation à la débauche. Nous avons alors décidé d'aller beaucoup plus loin et de nous impliquer au niveau de nos commerces en distribuant des préservatifs et en organisant, à partir de 1995, une prévention professionnalisée, laquelle a permis de pérenniser cette pression et même de l'améliorer grâce à une équipe de onze délégués régionaux présents sur l'ensemble du territoire français.

## Le SNEG, un acteur majeur de prévention et d'information au sein des établissements

Ces délégués forment les responsables d'établissement et leurs équipes et aident les exploitants à mettre en place le matériel de prévention et la documentation fournie. Un million de documents sont en effet mis en place chaque année grâce à ce système. La moitié est éditée par le SNEG et l'autre par l'INPES. Le SNEG est autonome dans l'achat et la revente des préservatifs. Près de six millions de préservatifs et de gels ont été cette année vendus. Ce chiffre a progressé de 100 000 par rapport à l'année 2003, ce qui est rassurant. Toutefois, cette tendance va à l'encontre de la reprise des contaminations. Nous nous en inquiétons. Nous faisons chaque jour notre maximum afin que cette prévention soit la meilleure possible. Nous avons tous écrit et cosigné avec AIDES et Sida Info Service il y a un quatre ans une Charte de responsabilité suivie par un comité de notation, notamment à Paris, qui permet de mettre à niveau les différents établissements. Un peu plus de la moitié des établissements ont validé cette charte. Ces succès sont cependant relativisés par les échecs que les chiffres démontrent.

## L'éducation doit être renforcée

Je regrette par ailleurs que nous recevions à l'âge adulte des hommes nullement avertis des risques du Sida, ce qui est parfaitement anormal. Le programme éducatif ne respecte toujours pas la disposition pourtant prévue de former aux dangers du Sida. Le CRIPS réalise certes un travail excellent mais il ne peut pallier l'absence de l'Education nationale sur ce terrain. Par ailleurs, je

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

regrette de constater, la France étant un important pays touristique, que de nombreux touristes originaires d'Europe ne sont pas plus avertis que les jeunes adultes français. J'ai cependant l'espoir que l'Europe se mobilise enfin afin de mettre à minima dans les établissements qui nous occupent une prévention qui fonctionne et qui donnerait déjà quelques résultats. Enfin, j'ai l'espoir que cette grande cause nationale soit enfin acceptée. Les politiques doivent également concourir à notre moral en nous encourageant à trouver encore et toujours de l'énergie sur la prévention qui est complexe en raison notamment d'une pénurie de bénévoles et de la démobilisation des jeunes.

**QUESTIONS DE LA SALLE**

*De la salle* - Je suis l'un des secrétaires nationaux de la Fédération française des centres gays et lesbiens. Je voudrais rappeler que la lutte contre le Sida ne se mène pas seulement sur le plan médical mais également sur des fronts connexes, dont la lutte contre les discriminations. La Fédération des CGL a demandé au rapporteur du projet de loi contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe qu'il soit étendu également aux propos sérophobes. Or nous pouvons craindre aujourd'hui, suite à l'avis négatif rendu hier par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, une remise en cause de ce projet de loi dans son intégralité par la formation majoritaire au Parlement. Cette remise en cause serait très dommageable sur le plan de la lutte contre les discriminations. Je voudrais attirer ici l'attention des élus locaux sur ce point. Ces préoccupations ne sont pas seulement celles de quelques Parisiens mais également de nombreux provinciaux. Les députés de base de l'UMP doivent avoir clairement conscience que cette loi s'adresse à l'ensemble des citoyens de la République.

**Michel ALLEX** - Je ne suis pas parlementaire mais je ne manquerai pas de porter la bonne parole auprès des parlementaires. Telle est l'habitude que nous avons de débattre très largement de ces questions.

**De la salle** - J'appartiens à l'association Couples contre le Sida. Il me semble que davantage de temps, de réflexion et d'attention devraient être accordés à la question des femmes dans les enjeux de la réduction des risques. Il n'est pas possible de parler de prévention sans adopter une démarche sexuée. Les enjeux ne sont pas les mêmes en termes d'accès à la sexualité et à la négociation et au droit d'utiliser un préservatif pour les femmes et pour les hommes. Nous ne pouvons travailler dans nos méthodologies sans prendre en compte cette donnée importante. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à être



## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

contaminées. Il serait opportun de s'interroger sur les raisons de cette situation. De la salle - Je suis militant et volontaire au sein d'une association de lutte contre le Sida. Je souhaite réagir aux propos de Monsieur Chassagne qui nous a vanté toute la bonne volonté de son syndicat en termes de prévention. Il me semble que ce constat doit être relativisé. Comme il l'a remarqué, les jeunes sont particulièrement démobilisés sur cette question or cette démobilisation est précisément appuyée sur le manque de volonté des établissements qui appartiennent au SNEG. Notre association constate lors de ses interventions en leur sein un véritable manque de volonté traduit par le refus de mettre à disposition des préservatifs ou du moins de les acheter. Vous avez parlé de onze chargés de prévention au sein du SNEG. Il faut savoir que ces postes sont financés par les pouvoirs publics et que les bénéficiaires dégagés par les établissements ne vont clairement pas à la prévention.

**Jean-François CHASSAGNE** - La majorité des établissements financent l'achat de leurs préservatifs. Cet engagement est important. Certains établissements sont effectivement rebelles à la mise en place de la prévention telle que la Charte le prévoit. Cependant, s'il faut parler des mauvais élèves, il faut également parler des bons élèves. Le travail de suivi réalisé par des associations comme les vôtres permettra précisément de convaincre les établissements réfractaires.

**Luc BARRUET** - Je suis surpris de l'affirmation d'une démobilisation des jeunes à l'égard du Sida. Je puis constater l'inverse à travers mon expérience. Leur envie de s'impliquer dans cette cause est avérée : Solidarité Sida n'a jamais manqué de bénévoles. De plus, ils se montrent toujours volontaires dans leurs comportements intimes à l'encontre de la maladie. Il importe simplement de les encourager et de les aider par un accompagnement éducatif et médiatique.

**De la salle** - Le niveau communal est important dans la lutte contre le Sida. Je travaille au sein d'une maison de jeunes qui mène depuis cinq ans dans ce domaine une action certes informelle mais qui a réuni l'année dernière encore plus de 500 jeunes. Nombreux sont parmi eux ceux qui se portent volontaires pour le Festival Solidays. Des jeunes issus d'un quartier défavorisé ont même réalisé un CD sur ce thème. Nous organisons une nouvelle manifestation au mois de décembre prochain. Elle s'attachera particulièrement à la situation des femmes et des très jeunes. Ces actions sont difficiles à mener et nous remplissent de doutes quant aux formes que nous devons leur donner. Nous venons cependant de recevoir du CRIPS 5 000 préservatifs et il me paraît préférable d'agir dans le désordre plutôt que de ne pas agir du tout.

**Jean-Christophe MIKHAILOFF** - Je voudrais excuser Bernard Audouin, directeur du Sidaction, qui n'a pu être là ainsi que Nicole Borvo, sénatrice de Paris, qui nous a cependant adressé un mot que je suis chargé de vous lire :

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**MESSAGE DE NICOLE BORVO***Sénatrice de Paris*

« Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de bien vouloir m'excuser de ne pas pouvoir être parmi vous en raison d'engagements pris de longue date. L'implication des élus contre le Sida dans l'association est pour moi de première importance. Je ne peux que me féliciter que la Municipalité de Paris, où mon ami Alain Lhostis est en charge des questions de santé, mène une action sans précédent en la matière. Je souhaite qu'elle se poursuive non seulement par des actions directes de la Ville en matière de prévention mais également par un important soutien financier aux associations et par un élargissement des programmes de soutien dans les pays africains. Je souhaite également que l'Etat qui en a la compétence fasse preuve d'une plus grande volonté politique dans les financements de programme et assure la mise à disposition de logements adaptés aux personnes malades en situation administrative et sociale souvent précaire. »

Nous avons l'an dernier organisé une table ronde qui se donnait pour but de mettre la maladie au cœur des problématiques électorales, en particulier aux Européennes. Nous étions peut-être trop idéalistes car nous constatons que ces élections n'ont pas profondément modifié la donne. Aussi avons-nous privilégié cette année des exemples concrets. Il existe une union sacrée sur ce sujet. Elle est normale, nécessaire et impérieuse. Notre présence nombreuse ici ce matin constitue une note d'espoir. Il nous faut espérer que 2005 réalisera les vœux de 2004 en faisant de la lutte contre le Sida la grande cause nationale de l'année.

Depuis nous avons débuté cette table ronde, plus de 360 personnes sont mortes du Sida et ne sont plus là pour témoigner de la réalité de cette maladie.

**Luc BARRUET** - La notion de « cause nationale » n'est pas abstraite : ce statut offre notamment la possibilité de diffuser gratuitement des spots télévisés. Si la cause de la lutte contre le Sida se banalise, il faut accepter d'en parler moins et d'en parler autrement. Au sein de l'opinion publique, nombreux sont ceux qui jugent que le plus dur a été accompli avec la découverte de premiers traitements et d'aucuns pensent même qu'on ne meurt plus du Sida. Les jeunes utiliseraient aujourd'hui moins de préservatifs que par le passé or il faut rappeler que l'âge d'or des campagnes médiatiques sur le Sida remonte aux années 1994 et 1995 : des jeunes aujourd'hui âgés de 18 ans n'ont pas connu cette pression médiatique et cet accompagnement. En outre, lorsque nous souhaitons intervenir dans les établissements scolaires, les enseignants nous déclarent avoir déjà abordé la question du Sida et qu'ils doivent se consacrer à la lutte contre le tabac, l'alcool ou le tabagisme. Il importe de trouver le juste équilibre avec ces causes également mises en avant par le politique. La déclaration de la lutte contre le Sida en tant que grande cause nationale 2005 nous fournirait un point d'appui supplémentaire afin de faire en sorte que tous les politiques décisionnaires puissent engager des actions dans ce sens.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**INTERVENTION  
DE MME NICOLE GUEDJ***Secrétaire d'Etat aux droits des victimes*

**Nicole GUEDJ** (*Secrétaire d'Etat aux droits des victimes*) - Il y a un an, les Etats Généraux des Elus locaux contre le Sida se tenaient à l'Assemblée nationale. En tant que membre de ELCS et élue municipale de Pantin, j'y avais participé au nom de ce lien qui nous lie tous depuis que nous avons décidé de relever le flambeau de cette lutte inlassable. Les hasards de la vie politique et surtout la confiance que m'ont accordée le Premier Ministre et le Président de la République m'ont permis de rejoindre le gouvernement en tant que Secrétaire d'Etat aux droits des victimes auprès du Garde des Sceaux. J'ai également été élue conseillère régionale d'Ile-de-France. C'est donc avec beaucoup de plaisir que je suis aujourd'hui avec vous. Vous savez que vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination à aider ELCS avec les moyens qui sont désormais les miens.

**Une meilleure prise en compte de la victime  
au sein de notre société**

Ma tâche au sein du gouvernement est de donner une ambition nationale à un plan d'action publique qui ressorte clairement des attentes des Français en matière de justice. Cette ambition des victimes ne veut pas se limiter à quelques actions de prévention ou à une meilleure indemnisation. Elle doit viser à ce que les liens de la victime, de sa famille et de ses proches avec leur environnement social, affectif et professionnel ne soient plus définitivement brisés par un sentiment d'isolement ou d'abandon. C'est là la traduction d'une évolution irréversible de nos sociétés qui après s'être trop longtemps soucie de punir seulement les délinquants ont pris conscience de l'état d'indifférence dans lequel se trouvent bien souvent les victimes. C'est la cohésion sociale qui exige aujourd'hui qu'aucun citoyen de la République, à commencer par ceux qui souffrent dans leur chair ou dans leur âme, ne soit tenu éloigné de la protection et de l'attention de l'Etat.

**Une attention particulière  
à l'exclusion des personnes touchées par le VIH**

A cet égard, je suis avec attention le combat que vous menez à ELCS afin de sensibiliser nos concitoyens à l'importance de la lutte contre le Sida et également à tout ce qui peut conduire à rejeter ou fragiliser les porteurs du virus ou les malades. L'exclusion professionnelle puis financière est souvent au bout du chemin de celui qui doit ajouter à la souffrance physique la souffrance morale de voir ses proches ou ses collègues de travail se détourner de lui. Je tiens à cet

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

égard à saluer parmi nous la présence de Bernard Stasi dont le travail acharné nous vaut d'aborder avec confiance le vote par le Parlement de la création d'une Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations.

### Ne pas oublier que l'acte d'amour peut être source de contamination

Les statistiques de la progression du VIH sont inquiétantes. Les expériences en cours ouvrent de nouvelles perspectives. Je ne crois pas devoir ajouter ma voix à cet exposé de chiffres si ce n'est pour partager votre inquiétude relativement à la question de la prévention. Les jeunes ne savent pas aujourd'hui les risques qu'ils encourent en n'utilisant pas le préservatif. Ils ont perdu de vue, au risque de perdre la vie, que l'acte d'amour peut être une source de contamination.

### Sida : une épidémie mondiale

L'initiative lancée par Jean-Luc Romero et ELCS afin que la lutte contre la pandémie obtienne le label de grande cause nationale me semble l'étape indispensable à la remobilisation de notre population. Nous avons certes pu nous émouvoir des dizaines de millions d'Africains qui sont malades ou porteurs du virus et nous avons raison de le faire et plus encore de donner de nouveaux moyens pour lutter contre l'épidémie sur le continent africain. Cependant, d'aucuns ont tellement l'impression que l'Afrique est un continent lointain qu'ils ont oublié que nous sommes également touchés, chez nous, par la recrudescence des infections. C'est pourquoi j'ai décidé d'apporter tout mon soutien au dossier que ELCS et les associations désormais porteuses du projet ont déposé sur le bureau du Premier Ministre. Oui, il faut conduire cette lutte à tous les échelons, international, national, régional et local. Je sais à cet égard que ELCS travaille sans relâche pour s'assurer de la mobilisation des élus locaux et nationaux autour de la nécessité de ne pas baisser la garde.

### Remise de la légion d'honneur en témoignage d'un inlassable combat

Je sais qu'une association est loin d'être celle d'un seul homme mais, cette année, j'ai voulu signifier à Jean-Luc, au-delà de mon amitié, le prix que j'attache à l'action qu'il mène depuis de nombreuses années. J'ai tenu, maintenant que la possibilité m'en est donnée, à lui attribuer la légion d'honneur pour cette opiniâtreté dont il fait preuve, pour cette incroyable énergie qu'il dépense au service des autres et pour ce caractère si entier qui lui permet de continuer inlassablement ce combat, quels que soient les obstacles qui peuvent se dresser devant lui. Je crois que cette légion d'honneur est également celle de tous les bénévoles et élus de l'Association qui bien souvent, dans l'ombre, relaient ce message et contribuent par leur action insensiblement mais sûrement à sauver des vies.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

## Point sur diverses questions de société

Les Etats Généraux de ELCS ont également ceci de particulier qu'ils permettent de parler de tous ces sujets qui excèdent la lutte contre la pandémie, en particulier de parler de ces sujets qui ont trait à la protection des droits humains et aux grands débats de société, voire législatifs, qui agitent l'Hexagone. Vous comprendrez que je ne puis m'exprimer sur le fond de l'avis qui vient d'être rendu par la Commission nationale consultative des droits de l'homme concernant le projet de loi contre l'homophobie. Je sais que le Premier Ministre a pris note hier de cet avis. Je ne puis souvent vous annoncer quel sera le choix du gouvernement. J'imagine que nous le connaissons dans les prochains jours. N'en reste pas moins qu'il me paraît essentiel qu'une société ne saurait tolérer des comportements qui mettent en cause la dignité de la personne humaine. Les provocations à la discrimination, à la haine et à la violence envers une personne en raison de son orientation sexuelle en font partie. Il me semble personnellement normal que des peines puissent être aggravées en cas de diffamations ou d'injures homophobes. Je suis en revanche en mesure de vous annoncer que le travail mené sur l'amélioration du PACS au sein de la Chancellerie touche à sa fin. Le rapport définitif de ce groupe piloté par la Direction des affaires civiles sera remis à la fin du mois au Garde des Sceaux. Je sais qu'il s'agit là d'une attente forte au sein de cette assemblée. Nous l'attendons tous bien évidemment. De même, Marie Humbert est ici présente et poursuit son combat. Nous la soutenons. Elle a permis que le débat sur la fin de vie rayonne au sein de l'ensemble de la société française.

Le Sida reste un mal éminemment mortel. Nous sommes tous conscients de la responsabilité qui est la nôtre vis-à-vis de nos concitoyens. Toute lutte connaît ses moments de tristesse, de lassitude, voire de désespoir. La lutte contre le Sida n'en est pas exempte. Parfois, nous pouvons même avoir l'impression que ce que nous voulons faire est vain voire impossible. Pour ma part, je crois en cette phrase d'André Maurois : « le monde progresse grâce aux choses impossibles qui sont réalisées ».

## INTERVENTION DE MME MARIE HUMBERT

**Marie HUMBERT** - Je suis touchée d'être présente parmi vous aujourd'hui et je remercie Jean-Luc pour son invitation. Nous nous sommes rencontrés un jour dans un avion et ce fut pour moi un grand bonheur. Je pense que nous nous sommes tout de suite compris, peut-être parce que nous étions dans les nuages, près de ceux que nous aimons. Nous avons rapidement pris conscience que nos luttes étaient les mêmes : il importe de mettre fin aux souffrances des personnes en luttant dans un premier temps pour les soins et les médicaments et, in fine, en l'absence de tout espoir, en les laissant partir dans la dignité.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**La réussite des combats passe par la solidarité de tous**

Les trois années très difficiles et très douloureuses que j'ai passées avec mon fils me donnent aujourd'hui la force d'affirmer que, si personne ne fait rien, d'autres mamans pourraient rencontrer les mêmes difficultés. Mon fils est aujourd'hui heureux et ne souffre plus mais tellement d'autres souffrent toujours. En étant tous solidaires, quels que soit la maladie en cause ou l'âge du malade, il importe que nous nous battions afin que nous obtenions des réponses positives à nos luttes.

Je voudrais vous lire quelques mots que j'avais écrits pour mon fils lorsqu'il était encore de ce monde et alors que je me battais afin de trouver une solution pour lui :

**Aider à mourir : un acte d'amour**

« Qui peut décider de notre sort suprême ? Qui peut décider sinon Dieu et nous-mêmes quand le seuil de l'intolérable est franchi dans un monde de souffrances et de folie, quand seuls la déchéance et le silence habitent une vie faite pour la souffrance ? Pour un être condamné qui n'en peut plus de souffrir, le plus beau des gestes est-il de l'aider à mourir ? Le plus beau geste d'amour est de l'aider, est de l'exaucer. Ces êtres meurtris qui quémangent à genoux pareils à des mendiants et qui vous interpellent sont seuls et leur seul vœu est que nous les aidions. Offrons donc leur en souriant cet ultime cadeau, la paix éternelle, celle du cœur, du corps et de l'esprit. Vous entendrez alors, venant de très loin, un écho qui vous dira "merci". »

**PRÉSENTATION  
DU PLAN GOUVERNEMENTAL  
DE LUTTE CONTRE LES DROGUES  
ILLICITES, LE TABAC ET L'ALCOOL**

*par Monsieur Didier JAYLE  
Président de la MILDT*

**Didier JAYLE** (*Président de la MILDT*) - Voilà déjà deux années que je viens vous parler du plan triennal. La MILDT se réjouit enfin de la définition de ce plan après un travail long et difficile. Il s'agit là d'une bonne feuille de route afin d'agir de 2004 à 2008. Ce plan recouvre tous les aspects de l'action publique sur les drogues, depuis la prévention jusqu'à la prise en charge des toxicomanes sans oublier les questions d'ordre public posées par certaines addictions et singulièrement le crack ou les consommations occasionnelles en milieu festif ou avant de prendre le volant.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

**Une politique de réduction des risques très efficace**

Je ne puis ici aborder l'ensemble de ces aspects et centrerai mon propos sur le lien qui unit la toxicomanie et l'infection au VIH. Avec d'autres pays européens, la France a fait le choix depuis 1987, à la suite de l'action de Michèle Barzach, de promouvoir une politique de réduction des risques qui a mis au premier plan la nécessité absolue de protéger d'une épidémie mortelle les usagers de drogue plutôt que de les considérer comme de simples délinquants transgressant l'interdit de l'usage de produits stupéfiants. Plus personne ne remet aujourd'hui en cause que cette politique a permis dans un premier de stopper la progression des cas de contamination puis de la faire régresser tout en diminuant le nombre d'overdoses et en améliorant la situation sanitaire et sociale des populations toxicomanes. Lorsque j'ai découvert hier le bilan du CRIPS faisant le bilan en Ile-de-France de l'infectibilité du Sida, j'ai été surpris de constater qu'aucun paragraphe entier n'était consacré aux toxicomanes comme si, dans la progression de l'épidémie, le problème était largement circonscrit. De fait, moins de 3 % des nouveaux cas de contamination concernent des toxicomanes. Il s'agit donc d'un changement considérable que nous avons vu advenir sous nos yeux grâce à la politique de réduction des risques et de substitution. Nous pouvons être fiers de l'action menée par la France dans ce domaine, quelles qu'aient été les alternances politiques.

**Ukraine : le toxicomane considéré  
comme un délinquant**

De ce point de vue, le contraste entre notre situation sanitaire et celle des pays qui sont à la frontière de l'Union européenne est marquant. Je veux parler des pays de l'ex-URSS où ces politiques de réduction des risques sont quasiment absentes. Nous assistons depuis dix ans dans ces pays voisins et amis à une épidémie de Sida essentiellement liée à l'usage de produits stupéfiants par voie intraveineuse comparable à ce que nous pouvons observer en Afrique. Nos amis russes ou ukrainiens ne se rendent pas compte encore de l'étendue de cette épidémie car la maladie n'est pas encore déclarée chez les séropositifs. Dans ces pays, on continue, sauf exception, à considérer les toxicomanes comme des délinquants relevant d'actions purement répressives et ils sont de fait contraints à la clandestinité avec pour conséquence dramatique l'augmentation du nombre des risques pris et l'impossibilité d'accéder aux structures sanitaires qui pourraient améliorer leur sort et même leur accès à de l'information car celle-ci est inexistante. Les conséquences de cette situation sont dramatiques.

**Ukraine : 80% des toxicomanes sont contaminés au VIH**

L'Ukraine, dont la superficie est comparable à celle de la France et le nombre d'habitants atteint 48 millions de personnes, comptait il y a cinq ans 120 cas estimés de séropositivité et compte en 2004 800 000 toxicomanes dont 600 000

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

sont porteurs du virus du Sida. Les traitements viennent tout juste de parvenir dans ce pays grâce au Fonds mondial mais ce dernier vise à toucher, à la fin de l'année 2005, 2 000 personnes. En outre, les Ukrainiens ne s'injectent pas de l'héroïne qui est beaucoup trop chère pour eux mais s'injectent un mélange constitué de paille de pavot cultivé en Ukraine, d'acétone et, en signe de fraternité, d'une goutte de sang. 95 % des toxicomanes sont dans ces conditions porteurs du virus de l'Hépatite C et 80 % du virus HIV.

### Des effets positifs en termes de sécurité publique et d'ordre public

Ce retard souligne de façon paradoxale l'apport considérable de la politique de réduction des risques et la qualité de l'action menée en direction des personnes dépendantes aux opiacés en France. Cette politique a également des effets extrêmement positifs en termes d'ordre et de sécurité publics. Les traitements de substitution permettent aujourd'hui à près de 100 000 toxicomanes d'échapper dans notre pays aux vicissitudes du marché des rues et jouent un rôle considérable dans la diminution des nuisances et des violences liées à l'acquisition des drogues et aux trafics qui leur sont associés. Il importe de ne pas oublier ces aspects essentiels même lorsqu'on évoque les dérives liées au Subutex en tant que porte d'entrée possible dans la toxicomanie. Nous allons agir avec la plus grande fermeté contre ces trafics de Subutex dans la mesure où, à cause de 2 ou 3 % des usagers, l'ensemble d'un système très efficace risque d'être remis en cause.

### La reconnaissance légale de la politique de réduction des risques

La gouvernement a conforté la politique de réduction des risques et en premier lieu sa reconnaissance légale. Cette politique est aujourd'hui inscrite dans la loi et fait partie intégrante de l'arsenal thérapeutique dont nous disposons pour lutter contre les drogues. Nous allons également renforcer et diversifier les démarches de réduction des risques. Le Premier Ministre m'a chargé de construire un référentiel de la réduction des risques utile auprès des associations, des élus locaux et des forces répressives.

### De réelles difficultés face à la consommation de crack à Paris

Enfin, la question plus particulière de la progression de la consommation du crack dans l'Est parisien appelle un commentaire spécifique. Il faut reconnaître que notre action publique est en réelle difficulté sur ce dossier. Nous ne disposons pas à ce jour de réponse satisfaisante à l'égard de cette forme particulière d'addiction dans notre arsenal thérapeutique. Aucun protocole de sevrage n'a



## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

été validé et aucun traitement de substitution n'est disponible. Le plan triennal prévoit à cet égard d'impulser un effort de recherche significatif pour parvenir à la conception et à l'expérimentation de traitements concernant le crack et la cocaïne. Leurs résultats ne seront cependant pas immédiats. Par ailleurs, les démarches de réduction des risques apparaissent très difficiles à mettre en œuvre à l'égard d'usagers qui souhaitent rester en permanence à proximité de leur lieu d'approvisionnement compte tenu de la brièveté des effets liés à la consommation de crack.

### Une solution minimale, solution d'attente

Nous sommes condamnés dans l'immédiat à envisager des solutions d'attente qui préservent la tranquillité des riverains et qui assurent un suivi sanitaire minimal des populations concernées tout en leur paraissant acceptables. Dans cette recherche de solutions transitoires, l'Etat ne peut rien sans l'intervention des élus locaux. Tous les élus locaux, la MILDT et toutes les associations dont le travail est ici mis en péril doivent collaborer sur cette question. En outre, les riverains nous feraient grief du pourrissement de la situation observé sur le terrain.

Je remercie vivement Jean-Luc Romero d'organiser chaque année ces rencontres qui nous permettent de faire le point sur les actions réalisées et qui nous rappellent que nous devons tous unir sur ces problèmes. Ce combat ne doit cependant pas valoir uniquement à l'occasion de cette journée nationale mais doit être un combat de tous les jours. Nous voulons trouver ensemble des solutions afin de sortir de ce combat contre les drogues.

## INTERVENTION DE SHEILA

*Présidente d'honneur d'ELCS*

### La lutte contre le Sida doit être déclarée grande cause nationale pour l'année 2005.

**Sheila** (*Présidente d'honneur d'ELCS*) – Les Elus locaux contre le Sida comme l'ensemble des associations de lutte contre le Sida attendent depuis des années cette décision qui doit permettre de remettre cette terrible maladie au cœur des préoccupations sanitaires des pouvoirs publics et par là-même de l'ensemble des Français ; de rappeler que dans le beau pays de France, le Sida tue toujours et que le VIH continue de s'insinuer dans les corps et dans les âmes ; de rappeler également que l'information, le préservatif, les traitements post-expositionnels et qu'un peu de vigilance et de sérieux peuvent venir à bout de la pandémie ; de rappeler que chez nos amis sud-américains, africains et asiatiques, le

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

Sida est un fléau comme aucun pays n'en a jamais connu ; de rappeler que le Sida se soigne incontestablement par la politique mais se soigne également incontestablement par l'amour et la solidarité, ni par la haine, ni par l'indifférence, ni par l'égoïsme. La lutte contre le Sida doit être déclarée grande cause nationale pour l'année 2005.

### Un combat mené depuis trois ans

Je voudrais rendre un hommage particulièrement appuyé à notre ami Jean-Luc Romero pour le travail formidable qu'il accomplit sans relâche depuis de nombreuses années. Ce projet engagerait l'ensemble des associations dans ce combat pour la vie et plusieurs personnalités qui interviendraient en tant que parrains ou marraines à l'occasion des différentes manifestations qui pourraient ponctuer l'année 2005. Jean-Luc n'a cessé de nous interpeller pour que nous nous engagions à ses côtés pour qu'une nouvelle fois, après sept années d'absence, le Sida, comme en 1987, devienne une réelle priorité au cœur de la politique de santé publique de notre pays.

Enfin, en ma qualité de présidente d'honneur de ELCS, je voudrais vous féliciter cette année encore pour la qualité du travail fourni par chacun d'entre vous. Vous avez mon admiration et mon respect pour tout ce que vous faites. Tous ici, vous avez mon amitié.

## INTERVENTION DE JEAN-LUC ROMERO

*par M. Jean-Luc ROMERO,  
Président d'Élus Locaux Contre le Sida*

**M. Jean-Luc ROMERO** (*Président-fondateur d'ELCS*) - Il s'agit aujourd'hui des neuvièmes Etats généraux de notre association. C'est la neuvième fois déjà que nous nous retrouvons pour faire le bilan de notre politique en matière de lutte contre le Sida et la troisième fois que nous nous retrouvons à en cet Hôtel de Ville de Paris. Paris concentre malheureusement le quart des cas de Sida de tout le pays. Même s'il a dû nous quitter, permettez-moi de remercier en votre nom Monsieur Bertrand Delanoë pour son accueil toujours aussi chaleureux. Bertrand est sans nul doute l'un des hommes politiques les plus investis dans la lutte contre le Sida. Son soutien et son amitié sont très importants à nos yeux et je sais que son engagement est sincère. Il sait l'estime et l'affection que nous avons tous pour lui et nous savons qu'il sera toujours à nos côtés. Je remercie

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

également Alain Lhostis et Anne Hidalgo devenue présidente du CRIPS, association à laquelle je suis particulièrement attachée. Je remercie en outre Sheila pour sa gentillesse et sa disponibilité qui nous réchauffent le cœur. Cette amitié est un moteur pour nous tous et particulièrement pour moi. C'est également l'occasion de dire ma reconnaissance aux fidèles soutiens de ELCS : le Président de la République Jacques Chirac, Jean-Louis Debré dont les interventions répétées démontrent les implications très fortes du législateur dans ce combat pour la vie, Jean-Paul Huchon qui milite comme moi pour la plus grande tolérance et le plus grand respect de chacun et dont j'admire le travail effectué en Ile-de-France et Roselyne Bachelot qui regrette de ne pas pouvoir être présente avec nous cette année.

### Les contaminations au VIH progressent de nouveau

Ces Etats généraux prennent cette année un relief particulier. Au mois de juin, l'Institut de veille sanitaire nous communiquait des résultats parcellaires liés à la déclaration obligatoire de la séropositivité. Nous appelions tous de nos vœux ces résultats afin de bénéficier d'une vision plus claire et plus large de l'évolution de la pandémie. Le constat de ces chiffres est sans appel et nous le redoutions à travers ce que nous avons pu observer sur le terrain : en France, les contaminations au VIH progressent de nouveau et malheureusement de manière importante.

### Sida, un désintéret suicidaire

Cependant, le Sida n'est plus à la mode. Après avoir été surmédiatisé dans les années 90, la maladie est aujourd'hui victime d'une sous-médiatisation. Cette disparition du paysage médiatique apparaît paradoxale et incompréhensible alors que jamais autant de personnes n'ont vécu avec ce virus, entre 100 000 et 130 000 en France et près de 40 millions dans le monde. De plus, jamais dans notre pays les moyens permettant d'en limiter la propagation n'ont été aussi accessibles. Cette maladie souffre d'un désintéret suicidaire et son mode de transmission, qui interpelle une certaine morale assez peu tolérante, est souvent fantasmé. Il faut pourtant une mobilisation forte et renouvelée des pouvoirs publics. En cela, la déclaration de la lutte contre le Sida au titre de la grande cause nationale de l'année 2005 constituerait un signal fort et extrêmement positif pour les malades et pour tous ceux qui sont mobilisés à leurs côtés. A cet égard, je souhaite signaler l'implication du Ministre d'Etat Nicolas Sarkozy dont je sais l'intéret sincère pour les victimes de cette pandémie. Il a été le premier ministre à soutenir cette cause, alors que le Premier Ministre ne s'était pas encore engagé, ce qui dénote un certain courage. Il le sait cependant, je n'approuve pas toutes ses opinions. J'apprécie cependant son sens de l'écoute et son respect, ce qui est assez rare en politique. Tous mes amis de l'UMP ne m'ont pas toujours apporté l'estime et l'amitié qu'il a pu m'apporter et, alors que beaucoup me lâchaient, il a su être là au téléphone ou en me recevant. Je

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

ne peux l'oublier même si parfois certaines de nos options peuvent nous séparer. Je souhaite également saluer Philippe Douste-Blazy, ma chère amie Nicole Guedj et Xavier Bertrand, qui nous a soutenu dans nos démarches et a tenu à être présent ce matin sans demander à prendre la parole, ce qui est rare pour un ministre.

### La question d'une exception d'euthanasie

Compte tenu de la prochaine ouverture du débat parlementaire sur la fin de vie et le souhait magnifiquement porté par Marie Humbert de créer une exception d'euthanasie, je souhaiterais élargir mon propos à cette question qui concerne incontestablement et directement les malades du Sida. Il ne s'agit pas d'une question médicale comme on l'entend trop souvent mais bien d'une question intime et éthique. La question du choix de notre propre mort nous touche au plus intime de nous-mêmes. Je remercie très chaleureusement Marie Humbert pour sa présence à nos côtés ce matin et pour son intervention comme toujours remplie d'humanité. Nous commençons de nous connaître et je puis témoigner de sa générosité et de son courage incroyables. Son amour pour la vie est très communicatif. Le magnifique acte d'amour qu'elle a réalisé pour son fils et l'énergie qu'elle met aujourd'hui dans ce combat sont exemplaires. Le Sida reste aujourd'hui une maladie obstinément mortelle.

### Personne touchées et dépénalisation de l'euthanasie

A titre personnel, je suis pour la dépénalisation de l'euthanasie et pour le fait de pouvoir choisir une mort douce dans certaines conditions. Je suis aujourd'hui séropositif depuis presque vingt ans. Je suis un survivant. Ce n'est pas pour moi ni un sujet d'apitoiement ni, en déplaise à certains, un outil au service d'un simple plan média. Lorsque j'ai appris ma séropositivité, cette annonce sonnait comme un glas. Depuis vingt ans, l'idée de ma propre mort m'accompagne chaque jour. C'est ainsi que j'ai acquis la conviction que ce moment, que je redoute évidemment comme chacun d'entre vous, je ne veux pas le subir. Je veux, comme l'a écrit si magnifiquement Marguerite Yourcenar, « entrer dans la mort les yeux ouverts ».

### La dépénalisation de l'euthanasie : une illustration forte de la devise nationale « Liberté, égalité, fraternité »

Je suis pour la dépénalisation de l'euthanasie car je suis pour la liberté, celle de ceux qui veulent mourir le plus tard possible comme celle de ceux qui veulent mourir debout. Je suis pour la dépénalisation de l'euthanasie car je suis pour l'égalité. En effet, notre système actuel est contraire au principe républicain

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

d'égalité : selon que vous êtes fortunés, puissants, pauvres ou faibles, vous pouvez ou non accéder à une mort douce. Rappelons-nous le destin de Mireille Jospin qui, grâce à sa formation de sage-femme, a pu partir au moment qu'elle avait choisi alors que tant de seniors et de malades mettent fin à leurs jours dans des conditions effroyables, par exemple par défenestration ou pendaison. Je suis enfin pour la dépénalisation de l'euthanasie car je suis pour la fraternité. Comme beaucoup, j'ai souhaité répondre à l'appel à la fraternité et à la solidarité de Vincent et de Marie. Il m'a touché au plus profond de mon cœur et de mon âme. Répondre à la demande d'assistance de ceux qui souffrent est un devoir pour tout humaniste. Pour les personnes atteintes de pathologies graves, soulager les souffrances, c'est participer à cette fraternité qui a été érigée au rang de grande cause nationale en 2004. J'ai vu tant de personnes mourir dans de telles souffrances sans obtenir le soulagement espéré, en servant parfois même de cobayes, que je ne peux plus me résigner à ce que notre principe de fraternité ne soit qu'une liberté théorique et non réelle. Si je suis favorable à une loi qui en forme d'hommage et de respect porterait le nom de Vincent Humbert, c'est donc parce que je suis un républicain sincère et ardent qui souhaite que notre devise nationale « Liberté, Égalité, Fraternité » ne soit pas faite que de vains mots.

### Débat sur l'euthanasie : le nécessaire respect des opinions de chacun

Je veux que cette loi de dépénalisation de l'euthanasie permette à chacun de décider à partir de quel moment il juge que les dégradations intellectuelles et physiques de sa personne dépassent les limites de sa propre dignité. Cependant, j'admire et je respecte ceux dont la foi porte l'espoir dans chaque souffle de vie et qui sont prêts à endurer les souffrances comme un don ou à un prix à payer pour le bonheur de vivre. Je comprends également les médecins qui estiment devoir user de toute la technologie possible afin de maintenir un peu de vie dans un pauvre corps meurtri mais je comprends également ceux qui, par la pratique de la religion, ne souhaitent pas retarder par l'acharnement thérapeutique le moment du grand voyage. Je considère que le formidable métier des médecins est de ramener à la vie et non de repousser sans cesse la mort. Enfin, je souhaite que l'on comprenne les malades du Sida et les nombreuses personnes qui vivent avec des pathologies graves. Lorsque je serai épuisé par des années de traitement et de souffrances physiques et psychologiques, fatigué de porter en moi un ennemi contre lequel je lutte à chaque instant, dévoré finalement par le Sida, je déciderai sereinement, en accord avec ma famille et mes amis, de jeter l'éponge et d'organiser mon départ. Je souhaite que l'on comprenne mon souci qui est celui de nombreuses personnes atteintes de pathologies lourdes.

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

## La nécessité d'une loi réprimant les propos homophobes

Permettez-moi également de dire mon indignation vis-à-vis de l'avis rendu par la Commission consultative des droits de l'homme contre le projet de loi visant à réprimer des propos homophobes. Cet avis, s'il était suivi, condamnerait les homosexuels de France à demeurer les cibles privilégiées d'esprits faibles et cela pourrait les conduire à une dérive communautaire que nous condamnons tous. Les hommes et les femmes ne sont pas plus responsables de leur sexualité que de leur couleur de peau ou de leur sexe. Ils doivent donc être défendus contre toutes les sortes d'insultes. C'est le fondement même des droits de l'homme car il ne peut y avoir de hiérarchie entre les discriminations.

## Sida et politique de réduction des risques : une réussite incontestable

Il paraît aussi loin le temps où notre idole Michèle Barzach autorisait la vente libre de seringues, posant ainsi les premiers jalons de la politique de réduction des risques en direction des toxicomanes ! Que n'a-t-elle enduré lorsqu'elle le défendait à l'Assemblée nationale comme Simone Veil en 1993 ! A l'époque, cette décision avait provoqué de vives réactions. Aujourd'hui, les preuves de l'efficacité de cette politique sont incontestables. Le nombre des contaminations au VIH s'est effondré parmi les usagers de drogue.

## La guerre aux toxicomanes : une vision totalement inefficace et contre-productive

Malgré l'efficacité de cette politique sur le plan sanitaire mais également sur le plan de la sécurité, nous voyons que des résistances persistent encore aujourd'hui. Certains préfèrent une approche exclusivement répressive et dépassée de la toxicomanie en relançant non pas la guerre à la drogue mais la guerre aux toxicomanes. Certains n'ont même pas hésité à attaquer l'utilité même de la MILDT et à inventer dans l'exposé des motifs d'une proposition de loi un prétendu marché noir des seringues en France. En remerciement, cette personne, l'ex-Sénateur Plasait, a été nommée au Conseil économique et social ! Il s'agit d'une bonne décision ! Je souhaite réitérer mon admiration pour le travail effectué par la MILDT même s'il importe d'aller aujourd'hui plus loin.

## Une nouvelle impulsion à donner : l'exemple suisse

Cette politique doit recevoir une nouvelle impulsion. La France est en retard par rapport à la plupart des démocraties européennes. L'exemple suisse apparaît notamment instructif avec ses salles d'injection et sa délivrance d'héroïne sous contrôle médical. J'ai pu constater en visitant ces lieux à plusieurs reprises

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

l'efficacité de ces initiatives. Elles peuvent certes faire peur à certains mais n'oublions pas que l'efficacité d'une politique de santé publique se juge à ses résultats, au nombre de vies sauvées mais également aux résultats obtenus en termes de sécurité. Ne nous laissons pas emporter par certains préjugés. Retrouvons le courage dont ont fait preuve Michèle Barzach en 1987 ou Simone Veil et Philippe Douste-Blazy en 1993.

### Le sida grande cause nationale pour 2005 : un combat débuté en 2002

Enfin, l'idée d'inscrire la lutte contre le Sida au titre d'une grande cause nationale annuelle n'est pas neuve. Lors de la dernière campagne présidentielle, j'avais demandé à tous les candidats de s'engager sur cette question. En juillet 2003, j'en avais fait la demande officielle auprès du Premier Ministre pour la première fois. Afin de soutenir cette candidature, nous avons depuis multiplié les actions et les informations afin de rallier à notre cause un maximum de personnalités. A l'occasion de mon tour de France à la rencontre des élus, je n'ai eu de cesse de répéter que ce projet, même s'il ne pouvait être considéré comme une mesure miracle, permettrait de redonner de l'espoir aux militants associatifs et aux bénévoles et de changer l'image que peuvent se faire les Français de la maladie et des séropositifs. La quasi-unanimité des responsables politiques s'est aujourd'hui ralliée à cette cause. Le 23 avril 2004, Jean-Pierre Raffarin exprimait à son tour son soutien officiel à cette candidature. Nous avons alors contacté les principales associations, débattu avec elles et déposé un dossier de candidature, une première fois à Bangkok lors de la Conférence internationale sur le Sida et une seconde fois en octobre dernier. Nous attendons impatiemment le résultat final qui devrait intervenir dans quelques jours.

### Présentation du projet d'organisation de l'année Sida grande cause nationale 2005

Ce projet est désormais porté par un collectif national de douze associations. Un thème lié au VIH sera décliné chaque mois sous la présidence d'un responsable associatif ou d'une personnalité politique (Simone Veil, Pierre Berger, Michèle Barzach, Willy Rozenbaum, Luc Barluet, etc.) et parrainé à chaque fois par un artiste différent (Sheila, Line Renaud, Clémentine Célarié, Antoine de Caunes, etc.). Si le Premier Ministre décide l'attribution d'un tel label, le plus dur mais aussi le plus palpitant restera à faire afin de profiter au maximum de la formidable opportunité qui nous sera ainsi accordée. L'unité du monde associatif est indispensable. Le collectif qui a été créé devra débattre et affiner les projets dans une même unité. Il nous faudra à nous, présidents d'associa-

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

tions, salariés et bénévoles, travailler ensemble afin de relancer la lutte contre le Sida. Il nous faudra à nous, élus, aider à la bonne marche de cette année. Il nous faudra à nous, citoyens français et étrangers, prendre conscience des réalités de cette maladie. Ce défi est exaltant.

Comme chaque année en achevant ces Etats généraux, je me demande si je serai encore présent l'année suivante. Ce combat devenu collectif grâce à vous tous m'a cependant donné une force considérable. Une fois encore l'année prochaine, pour les dixièmes Etats généraux de ELCS, je sais que nous serons tous ensemble, mobilisés notamment pour ceux qui n'ont pas la chance dans les pays pauvres de bénéficier des traitements et pour ceux qui sont montrés du doigt comme les parias des temps modernes. Grâce à votre mobilisation, je suis désormais certain que pour les combattants du Sida que nous sommes tous devenus, l'avenir dure toujours.

## INTERVENTION DE M. NICOLAS SARKOZY

*Ancien ministre, député des Hauts-de-Seine, président de l'UMP*

**Nicolas SARKOZY** (*Président de l'UMP*) - Nous sommes tous ici différents et il est rassurant que des personnes différentes se réunissent afin de porter des causes qui transcendent les intérêts partisans. J'ai toujours porté une amitié particulière pour Jean-Luc Romero. Il affirme que nous n'avons pas les mêmes idées. Néanmoins, nous sommes suffisamment intelligents pour pouvoir nous parler.

### L'incarnation d'une cause en politique : courage et stigmatisation

Dans une démocratie, le fait de défendre des idées différentes n'enlève rien au respect, à l'amitié ou même à l'envie de faire route commune. J'ai toujours apprécié le courage de Jean-Luc Romero. Dans nos démocraties, le courage n'est pas la qualité la mieux partagée. Il implique d'accepter la solitude, la stigmatisation et parfois l'incompréhension. Notre vie politique et démocratique a besoin de personnes qui prennent le risque d'explorer de nouveaux chemins, non qu'ils aient nécessairement raison mais, sans explorateur d'idées nouvelles, il n'y a aucune chance qu'émergent ces idées qui nous sont nécessaires. J'ai beaucoup de respect pour les personnes qui se battent. Jean-Luc Romero se bat à sa manière et mérite le respect. Si parfois des personnes n'avaient pas élevé la voix, la cause qui est la vôtre n'aurait peut-être pas autant avancé. Il n'est pas possible de considérer que l'on peut faire avancer les choses en restant bien élevé et discret et en s'excusant de s'excuser. La question du Sida



## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

cache des personnes qui souffrent, qui ont mal et qui ont peur. La souffrance et la peur sont respectables et sont d'ailleurs nécessaires à tout courage. Il importe de comprendre l'intensité de ceux qui prennent la parole. En état de souffrance, ils ne sont pas toujours maîtres de l'intensité de leur cri.

### PACS : la primauté donnée à une question de justice

La sexualité est une identité et elle ne fait pas l'objet d'un choix personnel. On ne peut donc refuser d'accorder les mêmes droits aux personnes homosexuelles et aux personnes hétérosexuelles. J'ai été l'un des premiers à considérer que nous n'avions pas compris, sur la question du PACS, que ce qui était le plus primordial n'était absolument pas la question fiscale mais le souci de reconnaissance d'une injustice. En effet, contrairement au désir, l'amour souhaite s'inscrire dans la durée et souhaite être montré et partagé. L'amour ne fait pas bon ménage avec la clandestinité. Le PACS dénotait la volonté d'affirmer un amour sincère, même s'il s'exprimait d'une manière différente que dans la majorité, et d'en voir la reconnaissance. La question fiscale n'était qu'un élément de cette injustice. C'est pourquoi j'ai souhaité, dans le budget 2005, une égalité absolue dans le traitement des couples hétérosexuels et des couples homosexuels. Il n'est pas possible de faire porter à celui qui a reçu une identité les conséquences de cette identité.

### Le sida, une maladie qui a suscité la peur et l'incrédulité

Dans ce contexte, le Sida pose des problèmes particuliers. Ce virus a été identifié il y a 21 ans par le professeur Montagnier. Nous dénombrons plus de 20 millions de morts depuis le début de l'épidémie. C'est là l'un des fléaux les plus authentiquement effrayants du XX<sup>e</sup> siècle par le nombre de victimes, la souffrance engendrée et le caractère à l'origine inéluctable du diagnostic. De plus, ayant touché principalement les personnes homosexuelles, il a été lié à l'idée de sexe. Ces différents éléments ont créé un tel sentiment de peur et d'incrédulité face à une maladie quasiment moyenâgeuse que, comme toujours dans nos sociétés, nous avons essayé de le mettre de côté. Seuls un certain nombre d'éclaireurs ont exigé qu'on ne se taise pas face à ce qui ressemblait à la quintessence de l'injustice.

### Le sida, une maladie de l'inégalité

De surcroît, le Sida est la maladie de l'inégalité car elle touche aujourd'hui principalement l'Afrique et le Moyen Orient alors que les traitements n'y sont pas disponibles parce que ces pays ont de plus le malheur d'être pauvres. Il est relativement fascinant qu'après avoir été exposé sous les lumières des médias, il a suffi qu'arrivent les trithérapies pour qu'on affirme avec la même rapidité

## NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

que le problème avait disparu. Or le Sida reste un problème catastrophique. 8 000 personnes en meurent chaque jour dans le monde et, chaque jour, 16 000 personnes sont contaminées. Nous ne voulons pas que nos enfants connaissent ces souffrances.

### Le sida doit être combattu dans la durée

Dans ce contexte, l'Agence nationale contre le Sida a annoncé une bonne nouvelle en lançant il y a quelques jours un appel volontaire pour participer à un nouvel essai de vaccin préventif avec le virus de synthèse. Il est formidable que des dizaines de volontaires se soient spontanément faits connaître sans être particulièrement concernés et avec la seule vue de faire progresser la science. Le Sida doit être combattu dans la durée. Les moyens dégagés doivent l'être sur le long terme. Il ne s'agit pas de faire quelque chose de formidable une année puis de tout oublier l'année suivante.

### La tolérance : valeur primordiale de la vie

J'espère ne pas vous choquer en terminant par ces mots : de toutes les catastrophes nous pouvons tirer de bonnes choses. La vie est ainsi faite que les malheurs sont aussi des opportunités. Je pense qu'avec le Sida, nous devons saisir l'opportunité de faire comprendre que nos sociétés s'enrichissent de nos différences. Je me sers pour ma part de mon image politique afin d'essayer de faire évoluer notre électorat vers davantage de tolérance et d'acceptation de la différence, ce qui est la chose la plus difficile au monde. La vie est dure pour tous et nous avons donc tendance à nous replier sur nous-mêmes et à considérer que celui qui est différent est agressif par sa différence alors qu'il s'agit d'une richesse. Le Sida, qui a nous bouleversé en nous faisant craindre qu'il puisse également toucher nos enfants, doit former un exemple pour inviter à accepter les différences et comprendre qu'il n'y a pas de vie heureuse sans tolérance. Nous n'apprenons rien des gens qui nous ressemblent.

**Jean-Luc ROMERO** - Merci Nicolas et merci à tous pour votre participation. Comme l'exige la tradition, j'aimerais clore ces Etats Généraux en rendant hommage aux malades du SIDA. Je souhaiterais que nous observions une minute de silence. Mais avant cela, si vous le voulez bien, je tiens à remercier les permanents de l'ELCS, et particulièrement Bastien Vibert-Vichet, ainsi que le bureau national de l'Association. Tous, à des degrés divers, font un travail tout à fait remarquable. Je remercie également mon ami Serge Poinsot. Enfin, dans cette même salle, Marie Humbert et l'ADMD se réuniront le 24 novembre prochain afin de promouvoir la loi « Vincent Humbert ». Vous êtes tout naturellement conviés à cette soirée revêtant, vous le savez, une grande importance.

Observons maintenant une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés et en soutien à ceux qui luttent encore aujourd'hui contre cette maladie.



## MANIFESTE DES ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

### Elu(e) local(e), je m'engage à :

1. Sensibiliser mes citoyens sur la nécessité de la prévention contre le Sida et sur la solidarité à l'égard des personnes séropositives ou ayant déclaré la maladie,
2. Mettre en œuvre une politique de lutte contre le Sida planifiée sur la durée de mon mandat et dans la collectivité locale dont je suis élu(e). Cette politique sera définie en concertation avec les pouvoirs publics, les intervenants locaux, les associations nationales et locales de lutte contre le Sida.

NOM : ..... Prénom : .....

Mandat(s) électif(s) : .....

Collectivité locale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

E-Mail : .....

Les coordonnées ci-dessus sont :  personnelles (de préférence)  
 celles de ma collectivité locale d'élection  
 professionnelles

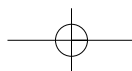
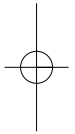
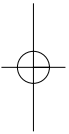
Fait à : ..... le : .....

Signature :

A retourner à : Jean-Luc ROMERO - ELCS - 84, rue Quincampoix - 75003 Paris  
Téléphone : 01 42 72 36 46 - Télécopie : 01 42 72 37 57  
E-Mail : elcs@wanadoo.fr - Web : <http://www.elcs-asso.com>



NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA



## **LE COMBAT POUR LA VIE**

### *11 orientations pour les collectivités locales*

#### **Prévenir la transmission du sida**

- 1 Lancer des campagnes de prévention ciblées et de proximité, à destination des groupes vulnérables (toxicomanes, étrangers, jeunes, homosexuels, personnes handicapées...).
- 2 Mettre en œuvre des campagnes de prévention et d'information sur la sexualité dans les lieux d'activités collectives (colonies de vacances, camps d'adolescents, centres aérés, clubs sportifs...).
- 3 Mettre gratuitement à disposition une permanence pour les associations de lutte contre le Sida, afin d'y mener, d'une part, des actions de prévention et d'information et d'y recevoir, d'autre part, les malades et leurs familles.
  - Simplifier des demandes de subventions et les attribuer plus rapidement sur des contrats objectifs.
- 4 Financer un bilan de santé annuel pour les 15-25 ans qui n'ont pas de couverture sociale, avec la possibilité de faire un dépistage gratuit et anonyme du VIH.
- 5 Mettre gratuitement à disposition sur les présentoirs dans les mairies, les annexes, les équipements sportifs (notamment les piscines), des préservatifs accompagnés de manuels d'explication et de sensibilisation au Sida, à l'hépatite C et aux MST.
- 6 Mettre en service des automates échangeurs-récupérateurs de seringues, ouvrir de nouvelles « boutiques » ou soutenir des équipes mobiles dans les collectivités touchées par la toxicomanie par voie intraveineuse.
- 7 Nommer un « Monsieur Sida » dans les grandes villes et collectivités très touchées qui soit entouré d'un comité composé de médecins, de travailleurs sociaux, d'élus et de responsables d'associations de lutte contre le Sida et travaillant en concertation avec le chargé de mission départemental de la DDASS.

#### **Aider les séropositifs et les malades**

- 8 Favoriser l'aide et les soins à domicile en étendant aux malades du Sida la téléalarme, le portage de repas, de médicaments, l'aide à domicile, les auxiliaires de vie, etc...
  - Mettre en place un service d'aide psychologique et social, grâce notamment à une formation spécifique des assistantes sociales et des travailleurs sociaux, et à la permanence d'un psychologue.
  - Soutenir les stages pour les malades souhaitant retrouver un emploi.
- 9 Réserver des appartements sociaux aux personnes atteintes du Sida.
  - Soutenir la création d'appartements thérapeutiques.
  - Cautionner les malades auprès des bailleurs privés.

#### **Lutter contre les discriminations**

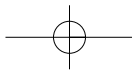
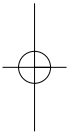
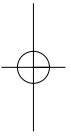
- 10 Mettre en œuvre des actions « grand public » de sensibilisation contre la discrimination des personnes atteintes du VIH et favorisant la tolérance.
  - Former certains personnels : police municipale, personnel communal, enseignants, etc...

#### **Aider les pays en voies de développement**

- 11 Jumelage des collectivités locales françaises avec des communes d'Afrique subsaharienne touchées par le VIH : aide et conseils, envoi de préservatifs et de médicaments, soutien dans la prise en charge des « orphelins du Sida ».
  - Prévoir dans les accords de coopération décentralisée un volet Sida pour les pays en voie de développement.



NEUVIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA





*Parce que le Sida n'est pas une fatalité.  
parce que le malade a besoin de soutien et de respect.  
les élus locaux doivent se mobiliser contre le Sida.*

SHEILA  
Présidente d'Honneur d'ELCS

Jean-Luc ROMERO  
Président D'ELCS

### **BULLETIN DE COTISATION**

M.

Mme

Mlle

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction électorale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

E-mail : .....

#### **adhère à ELCS**

Etudiants, chômeurs, non élus : 15 €

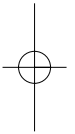
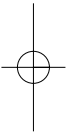
Elus non indemnisés : 25 €

Elus indemnisés : 31 €

Soutien : 46 € et plus

Ci-joint un chèque de .....€, à l'ordre d'ELCS, à retourner à :

**Elus Locaux Contre le Sida**  
84, rue Quincampoix - 75003 Paris  
Téléphone : 01 42 72 36 46 - Télécopie : 01 42 72 37 57  
E-mail : elcs@wanadoo.fr - www.elcs-asso.com



Crédits photographiques :  
Julien EQUIGNON

Dépôt légal : Mars 2005.

Imprimerie ARLYS - Tél. 01.34.53.62.69

